

« Monsieur », premier ministre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

« Une horloge arrêtée a raison deux fois par jour ! » aimait répéter Jacques Parizeau, l'un des ministres les plus indépendants de René Lévesque. Depuis vingt-cinq ans, l'horloge de Jacques Parizeau est à l'heure de la souveraineté, et lundi, elle s'est mise à sonner.

Après les méandres de l'étapisme, la rupture du beau risque, les années d'exil politique et l'opposition, Jacques Parizeau venait de remporter un pari : à la faveur de l'effet de balancier de l'opinion publique, un gouvernement souverainiste est de nouveau au pouvoir à Québec. Avec un mandat bien mitigé toutefois — un verdict dont il semblait prendre acte dès son premier discours. Mais ceux qui connaissent Parizeau ne doutent pas que rapidement toutes les énergies du gouvernement seront mises à contribution pour préparer les esprits à voter « oui » au référendum. « Persévérance » reste le mot qu'il utilise le plus souvent quand on lui demande de parler de lui. Pas surprenant que l'homme politique qui l'inspire le plus soit Winston Churchill, un exemple de ténacité.

La bénédiction de Lévesque
À l'automne 1987, quelques semaines avant de mourir, René Lévesque dîna longuement avec son vieil ami Yves Michaud. Le parti qu'il a fondé en 1967 est en déclin. Enferré dans l'affirmationnisme de Pierre Marc Johnson, le membership a fondu à 30 000 militants, cinq fois moins que durant les années 70. Michaud demande à Lévesque qui pourrait bien reprendre le gouvernail. « Avec la moue qu'on lui connaît bien, il a dit : Parizeau ! » se souvient Yves Michaud. Avec la permission de Lévesque, Michaud ira répéter la conversation à Jacques Parizeau, « qui en fut profondément ému », se souvient le messager. Au-delà des schismes, de l'affrontement du « beau risque » et de la « nécessaire souveraineté », le père fondateur du PQ avait reconnu dans le ministre qui l'avait laissé tomber trois ans plus tôt, la ferveur et la détermination nécessaires à rebâtir un parti moribond. Un froid sibérien, faut-il le rappeler, régnait entre Lévesque et Parizeau, qui ne s'étaient pas même adressés la parole, depuis la démission fracassante de Parizeau en novembre 1984.

Cette bénédiction était tout ce qui manquait à Jacques Parizeau, qui déjà avait entamé une guérilla médiatique contre le chef péquiste Pierre Marc Johnson. Chaque rassemblement important du PQ était devancé de quelques jours d'une déclaration de l'ancien ministre, montrant ostensiblement qu'il restait en réserve de la république. Seul imprévu dans ce scénario : Pierre Marc Johnson démissionna tout de suite, deux ans avant les élections de 1989, que, de toute évidence, le PQ allait perdre.

Bien qu'il eût promis aux militants déabusés de parler de souveraineté « avant, pendant et après les élections », Parizeau avait clairement adapté son discours au peu d'engouement pour la souveraineté, avant l'échec du lac Meech, et proposait des « référendums sectoriels » où les Québécois auraient eu à décider si un champ de juridiction donné devait revenir au Québec en exclusivité.

« Lévesque était tacticien, Parizeau est stratège », résume un ancien du cabinet Lévesque. Jacques Parizeau aime définir une stratégie d'ensemble dont il ne déroge pas, ce qui ne l'empêche toutefois pas de faire des faux pas. La souveraineté peut se faire sans les immigrants, il faudrait « botter le derrière » des Québécois qui n'apprennent pas l'anglais ; la carrière de Parizeau est jonchée de déclarations controversées. Derrière la façade de confiance inébranlable, l'homme est plus modeste, « très humble quand il se rend compte qu'il s'est fourvoyé », confie un proche.

Un « bon soldat »
La souveraineté du Québec fut le fil conducteur de toute sa carrière, mais Jacques Parizeau fut toujours solidaire de son parti, même étapistes. Au début des années 1970 il était, avec Jacques-Yvan Morin, l'un de ceux qui défendaient avec véhémence la thèse qu'un gouvernement péquiste pourrait réaliser la souveraineté avec une simple majorité en Chambre. Plus tard, il se pliera à la promesse d'un référendum. Or, la question référendaire de 1980 proposera non pas une mais deux consultations populaires. Laisse à l'écart de la rédaction de la question, il jeta, visiblement dégoûté, sur son pupitre à l'Assemblée nationale, le papier que venait de lui tendre Claude Morin, quelques instants avant que René Lévesque ne rende publique une question sur « le mandat de négocier », se souvient Jean-Claude Rivest, alors député libéral. Quand tous les élus péquistes applaudirent Lévesque, Jacques Parizeau resta longuement assis, stoïque, marquant ostensiblement son dépit.



Jacques Parizeau vient de gagner une nouvelle bataille dans son long combat pour la souveraineté du Québec.

« L'idée d'un second référendum faisait littéralement bouillir Jacques Parizeau pour qui même le premier n'était pas facile à avaler », rappelait René Lévesque dans ses mémoires. En dépit de ces différends, « Parizeau n'a jamais dit un mot contre Lévesque », assure Yves Michaud.

Lévesque brosse à grand trait un portrait plutôt louangeur de son ministre des Finances, « qui soignait son image avec volupté » et qui fut « le plus progressiste des grands argentiers du Québec ». « Superbe ministre, Parizeau était un désarmant personnage. D'une incroyable vivacité d'esprit, il le savait peut-être trop », ajoutait Lévesque, qui parlait de l'indéfectible loyauté d'un Parizeau aimant se décrire comme « un bon soldat ».

Un Outremontais
Son image de banquier britannique du XIX^e siècle, Parizeau l'a cultivée sciemment pendant longtemps. Depuis trois ans, et surtout depuis son mariage avec Lizette Lapointe, Jacques Parizeau, qui a eu 64 ans le 9 août, a profondément changé son image, les costumes sombres trois pièces restent au placard. Il a aussi cessé de fumer et mis sérieusement les freins sur l'alcool.

Lévesque rappelait souvent que la plupart des Québécois sont à une ou deux générations de la ferme, mais que Parizeau était le rejeton de sept générations d'Outremontais ! Ces origines ont donné un curieux mélange du sens de l'État et des convenances — deux qualités que lui a toujours reconnues Robert Bourassa.

Une anecdote illustre ce sens des bonnes manières. Littéralement expulsé de Québec — il se fit même battre dans son comté — Robert Bourassa devint du jour au lendemain persona non grata au Québec après novembre 1976. Or, oublié même par plusieurs libéraux, le premier ministre défait reçut toujours toute la documentation émanant des Finances, une attention particulière du ministre Parizeau.

Son surnom de « Monsieur », il l'obtint rapidement. Il avait l'habitude de faire passer des coups de fil à ses collè-

gues ministres par ses subalternes, tous chargés de rappeler les souhaits de « Monsieur Parizeau ». Il eut aussi la réputation d'être particulièrement exigeant avec son personnel. Personne n'était autorisé à quitter le bureau tant que le ministre était là.

Lors de la formation du cabinet Lévesque en 1976, Parizeau n'était que l'un des ténors économiques du gouvernement avec Bernard Landry et Rodrigue Tremblay. Les trois jouèrent du coudé un bon moment, mais rapidement, Parizeau se démarqua jusqu'à clairement devenir le « numéro deux » après Lévesque, le porte-étendard de toute l'aile souverainiste radicale au PQ.

Ministre des Finances
Le bilan du passage de Parizeau aux Finances entre 1976 et 1984 est d'ailleurs difficile à évaluer. Il y a des bons coups, notamment la mise en place du Régime d'épargne-actions, « l'un plus brillants coups de sa carrière et l'un des principaux moteurs de l'explosion actuelle des affaires au Québec », écrivait Matthew Fraser dans *Québec Inc.* Le régime eut ses excès — des compagnies improvisées émirent des titres douteux —, mais il fut imité par d'autres provinces et contribua puissamment à éveiller les Québécois à l'investissement.

Une passe d'arme avec Ottawa sur la question de la taxe de vente lui valut la réputation d'un véritable magicien au Québec, et d'un politicien roublard dans le reste du pays. Premier ministre des Finances francophone à Ottawa, Jean Chrétien offrit de compenser les provinces pour une réduction générale de trois p. cent de la taxe de vente. Après avoir hésité — puis accepté, à toujours soutenu Jean Chrétien —, Jacques Parizeau abolit plutôt carrément la taxe sur certains produits québécois : le meuble, la chaussure, ce qui fut considéré partout comme un brillant pied de nez à Ottawa. Par dépit, Jean Chrétien envoya un chèque de 85 \$ à tous les contribuables québécois. L'affrontement a laissé des séquelles, 15 ans plus tard. Transgressant une règle politique non écrite, Jacques Parizeau allait

faire campagne contre Chrétien dans son comté de Saint-Maurice, invitant sans détour les électeurs « à battre cet homme ».

Mais « Monsieur » aux Finances eut ses heures moins glorieuses. Le désastre de l'étatisation de l'amiante, les hausses d'impôt et l'augmentation du déficit sont autant de souvenirs douloureux. Réélu en 1981, René Lévesque enleva le Conseil du Trésor à Parizeau qui, depuis 1976, cumulait le poste et les Finances.

L'étatisation de l'amiante « était dans le programme, et c'était la religion à l'époque au PQ », rappellent ses anciens collègues, mais on reconnaît sans détour que son assurance peut jouer des tours à « Monsieur ». « Son arrogance faisait de lui une cible facile », se souvient Roch Bolduc, ancien mandarin qui côtoya Parizeau dans les années 60.

Ce fut le cas notamment quand, en 1973, le candidat Parizeau offrit en pâture aux libéraux le « budget de l'an un » d'un Québec souverain — une entreprise bien périlleuse pour quiconque n'a pas à sa disposition toutes les données du ministère des Finances. Le projet fut taillé en pièces par Robert Bourassa, et Jacques Parizeau fut accusé par les péquistes d'être responsable de la défaite de 1973 bien que ce « budget » eût été adopté à l'unanimité par l'exécutif du PQ.

Président du jour
Plus tard, Parizeau vécut d'autres heures difficiles, comme président du *Journal*, journal indépendantiste lancé en février 1974. « Parizeau et Michaud nous parlaient au début d'acheter aussi des postes de radio, d'assurer la distribution du journal par les taxis de Montréal, des choses complètement farfelues », se souvient Jacques Guay alors journaliste vedette. Sous ses airs de « Prince russe en exil », Parizeau tint souvent un double discours, soutient Guay. Un jour il nie catégoriquement que la direction du journal songe à enlever les pouvoirs à la société des rédacteurs — le *Journal* devait être autogéré —, et, en soirée, le même Parizeau fait exactement ce qu'il avait nié. « Il avait toutes les procurations d'actionnaires

dans ses poches. Il était la majorité à lui seul », se souvient Guay, amer.

Par ses origines, Parizeau est à des années lumières du Québécois moyen. Sa mère, Germaine Biron, était aux côtés de Thérèse Casgrain dans les premières heures du mouvement féministe québécois. Son père Gérard, décédé l'an dernier à 94 ans, avait construit un empire dans les assurances. Sodarcas était à son décès la 17^e compagnie d'assurances au monde, avec des revenus de 100 millions, un milliard de dollars de primes et 1400 employés. Jacques Parizeau ne touche pas un sou de ces recettes, car la loi familiale est incontournable — « seuls ceux qui travaillent à la compagnie en profitent », avait décrété le père dont le fils politicien avoue sans détours « vivre de son salaire ».

Son héritage, Jacques Parizeau l'a dans la tête. Ses parents l'ont dès le jeune âge incité à devenir un leader. À la différence du reste de l'élite francophone de l'époque, Jacques Parizeau échappa aux collèges classiques religieux, et fut l'un des premiers inscrits au collège Stanislas, avant de se tourner vers l'économie et les HEC.

Alors professeur aux Hautes Études commerciales, François-Albert Angers se souvient de « cet étudiant très brillant et passionné ». « Belette vibrante, son nom scout, était taillé sur mesure » dit-il.

Plongé dans ses études le jeune Parizeau de la fin des années quarante « n'avait rien d'un activiste ». Très vite, il se distingua suffisamment pour que les HEC l'envoient en France et en Angleterre pour achever ses études. Il aurait pu rester professeur au prestigieux London School of Economics. Il a hésité. Le professeur Anger lui rappelle que « les HEC comptent énormément sur lui, sa loyauté a fait le reste ». « Quand Parizeau dit qu'il sera toujours professeur et que tout le reste n'est qu'un incident de parcours, il est profondément sincère. »

Conseiller économique
Au début des années 1960, le nouveau gouvernement Lesage ratisse tout le Québec pour dénicher de nouvelles compétences. Quand vint le temps de trouver un conseiller économique, Jean Lesage consulta ses ministres René Lévesque et Erik Kierans, et le sous-ministre Claude Morin. Coïncidence, les trois suggèrent le même nom : Jacques Parizeau. Lévesque connaissait déjà Parizeau, mais les deux hommes n'étaient pas amis. Le professeur des HEC était un invité occasionnel à *Point de Mire*. Pour préparer la nationalisation de l'électricité, Lévesque consulta Parizeau.

Une vieille rivalité date d'ailleurs de cette époque. Michel Bélanger était déjà le sous-ministre de René Lévesque. Tout en respectant Parizeau, Bélanger ne fut jamais très tendre à son endroit, qualifiant de « caricatural » le ministre péquiste des Finances.

« Parizeau était un excellent lecteur aux HEC, un professeur qui savait capter l'attention des étudiants, mais il n'a pas fait progresser la science économique », dit encore aujourd'hui Michel Bélanger. M. Parizeau fut toujours partisan d'un État interventionniste, « le monde a changé, pas lui », soutient Bélanger.

Aussi, trente ans après, Parizeau sursauta-t-il quand Robert Bourassa suggéra Michel Bélanger comme président de la commission Bélanger-Campeau. « Il était prêt à accepter Jeanne Sauvé, qui pourtant était beaucoup plus fédéraliste », dira l'un des acteurs de l'époque. Le fait en surprendra plus d'un, mais Jacques Parizeau était très ami avec la regrettée Jeanne Sauvé.

Parizeau fut l'un des principaux instigateurs de la création de la Caisse de dépôt et placement, avec la nationalisation de l'électricité, l'innovation la plus remarquable du gouvernement Lesage. Il n'était pas seul à préconiser cette institution, un bas de laine collectif dont le mandat était de favoriser l'essor d'entreprises québécoises, « mais il était l'un des principaux moteurs du projet », se souvient Arthur Tremblay, alors sous-ministre à Québec.

Travaillant pour Daniel Johnson père par la suite, Parizeau décrivait sans ménagement les nouveaux élus. « La différence entre les libéraux et les unionistes ? Les premiers savent que Tchkaïkovski n'est pas un joueur de hockey ! »

L'ancien sénateur Tremblay, se souvient du « brio » du conseiller Parizeau. Pour préparer le premier budget de Paul Durois, Daniel Johnson père avait réuni les principaux mandarins au Reine-Elizabeth. « Parizeau avait fait un exposé sur les équilibres financiers, les objectifs budgétaires... Même sous-ministre je voyais cela clairement pour la première fois », dit-il.

L'horloge arrêtée a raison deux fois par jour !

Jacques Parizeau n'en espère pas tant. Après les élections de lundi, celui qui porte sur ses épaules le projet souverainiste n'a probablement qu'un seul souhait, avoir à nouveau raison... « dans huit ou dix mois », au référendum.

NUMÉRO SPÉCIAL

SOLIDARITÉ

L'imagination au pouvoir

Quand les Québécois s'occupent les uns des autres

L'actualité

en vente maintenant

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Haïti : le compte à rebours

Trois ans après le coup d'état qui a renversé le président élu Jean-Bertrand Aristide, l'intervention militaire contre la junte au pouvoir en Haïti paraît inévitable. Après des mois de tergiversations, le président Bill Clinton s'est engagé sur une voie qui n'offre pas beaucoup d'issues de secours.



Même s'il ne comportait aucune date d'échéance, l'ultimatum qu'il lançait, jeudi, aux leaders haïtiens est clair : ou bien ils abandonnent le pouvoir, ou bien celui-ci leur sera arraché des mains par l'armée américaine. Hors de cette alternative, tout repli stratégique serait perçu comme une honteuse compromission. C'est un luxe que le président Clinton, en perte vertigineuse de popularité, peut difficilement se permettre.

A moins que le général Cédras et ses hommes ne cèdent à la dernière minute à la tentation de l'exil, quelque 20 000 boys débarqueront d'ici peu dans la perle des Antilles. Troupes d'élite, ils affronteront une armée de 7 000 hommes, équipés pour la plupart d'armes désuètes, quand elles sont fonctionnelles.

Du point de vue militaire, l'issue du combat ne fait aucun doute : l'armée haïtienne n'a pratiquement aucune chance. Pourtant, l'intervention en Haïti est une opération périlleuse

autant pour le président, qui y joue son honneur, que pour les Haïtiens, qui y jouent leur vie et l'avenir de leur pays.

Si Bill Clinton est impopulaire, son équipée dans les Caraïbes ne l'est pas tellement plus. D'après les sondages des dernières semaines, entre 60 et 70 p. cent des Américains étaient, jusqu'à tout récemment, opposés à l'invasion d'Haïti. Les arguments de persuasion du discours présidentiel de jeudi ont semble-t-il porté juste : le vent de l'opinion publique a, selon un nouveau sondage, viré légèrement en faveur de l'action militaire. Mais c'est un soutien fragile, qui risque de s'effriter au premier dérapage. Des images de soldats tués, pris au piège dans quelque bidonville, ou impuissants devant une vague de réglemens de comptes, risqueraient de transformer toute l'opération en un boomerang qui viendrait achever les restes de la crédibilité internationale du président Clinton.

L'accueil est évidemment encore plus grand pour les sept millions d'Haïtiens qui, depuis trois ans, volent leur pays s'enfoncer dans la répression et dans la misère. Les estimations varient selon les sources, mais on croit que 3 000 personnes ont été tuées par le régime, des milliers d'autres emprisonnées. Sous l'embargo international, le PIB haïtien a fondu jusqu'à 1,8 milliard US - à peine plus que le budget de la ville de Montréal ! Dans l'extrême précarité de l'économie haïtienne, les sanctions ont littéralement affamé le pays. D'après l'UNICEF, les trois quarts des enfants souffrent de sous-alimentation.

Si l'intervention américaine n'est pas immédiatement suivie d'une démantèlement complète du pays, d'une injection énergique de fonds et d'un « monitoring » international permettant de réinstaurer l'état de droit, c'est cette population déjà éprouvée qui risque d'écooper une fois de plus.

Malgré ce danger, malgré les motivations plus ou moins pures qui la motivent et les contradictions qui l'ont précédée, l'action déclenchée par Washington sous les auspices de l'ONU constitue, actuellement, la seule bouée de sauvetage possible pour un pays qui coule à pic. Les voies de la négociation ont été épuisées : les hommes de Cédras ont cyniquement rompu tous leurs engagements. Poussées plus loin, les sanctions finiront par faire autant de victimes que les exécutions sommaires.

Le débarquement américain permettra d'extirper le cancer qui n'a jamais cessé de ronger Haïti depuis le régime Duvalier : la concentration du pouvoir entre les mains d'une minorité régnante à la poursuite de ses propres intérêts. Après, la vraie bataille d'Haïti pourra commencer : celle de la reconstruction, où le Canada compte jouer un rôle crucial. Mais, sans le premier affrontement, cette bataille-là ne peut même pas être amorcée.

Agnès GRUDA

La Presse, CROP et les sondages

L'expression à la mode, par les temps qui courent, c'est celle de « mettre les pendules à l'heure ». Quatre jours avant les élections québécoises de lundi dernier, La Presse a publié, en toute bonne foi, un sondage CROP, aux résultats en apparence fort étonnants, sur les intentions de vote des Québécois.



Les résultats indiquaient que les libéraux, pour la première fois de la campagne, devançaient les péquistes par trois points d'avance. Compte tenu de la marge d'erreur d'un tel sondage, qui se situe à 3 %, les deux partis étaient donc « nez à nez », mais la maison de sondage CROP prévoyait néanmoins un gouvernement péquiste majoritaire.

Surpris des résultats, la direction de la Rédaction de La Presse a réclamé de CROP une révision complète de la méthodologie et de la compilation des données, afin de s'assurer de la pertinence des résultats, avant publication. Ce qui a été fait.

La publication de ces résultats a surpris, étonné, choqué même.

Partis politiques, candidats souverainistes, partisans, sondeurs, analystes, observateurs, animateurs, lectrices et lecteurs ont réagi, plusieurs dénonçant ce sondage et portant les accusations habituelles : La Presse, fédéraliste dans son opinion éditoriale, propriété de Power Corporation, a voulu donner un coup de main aux libéraux de Daniel Johnson en fin de campagne.

Or, les trois sondages publiés par CROP-La Presse tout au long de la campagne électorale se sont tenus à l'intérieur de la marge d'erreur de trois points : 46 % PLQ et 48 % PQ, du 28 juillet au 2 août ; 44 % PLQ et 47 % PQ, du 18 au 24 août ; 46 % PLQ et 43 % PQ, du 1er au 3 septembre. CROP est la maison de sondage qui a été la plus rapprochée par rapport aux résultats réels de l'élection du 12 septembre. CROP avait prédit de 70 à 75 sièges pour le PQ.

Sondagem, à son dernier sondage du 30 août au 4 septembre, publié par Le Devoir, The Globe and Mail et le réseau TVA, avait prévu un écart de 10,9 points en faveur du Parti québécois.

Angus Reid, dans son sondage du 30 août au 1er septembre, donnait aussi dix points d'avance au PQ. Léger & Léger, publié dans le Journal de Montréal, favorisait le PQ par 5,5 points dans son dernier sondage du 6 au 8 septembre.

Où sont donc, aujourd'hui, les démagogues, animateurs de véritables « freak shows » radiophoniques à la Jean Lapierre qui promettaient de révéler en ondes, dès le lendemain du scrutin, les dessous de la supposée manipulation, du tripotage, de la magouille ayant entouré le sondage CROP ?

Des gens qui peuvent dire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment, sans conséquences puisque le lendemain efface la veille.

Et ces gens se croient des informateurs publics !

La maison CROP réalise des sondages pour La Presse, depuis un quart de siècle. La confiance est réciproque. Le professionnalisme de cette maison est reconnu. La Presse est heureuse d'y être associée.

L'encouragement vient des lectrices et des lecteurs qui ont une grande confiance dans leur quotidien.

Claude MASSON

Le serviteur

Les cas de passage du journalisme à la vie politique sont fréquents, sans doute parce que les journalistes ont un intérêt naturel pour la chose publique et aussi parce qu'à force de se frotter au pouvoir, ils développent souvent avec celui-ci des relations incestueuses.



Et c'est pourquoi le fait que le journaliste de L'Actualité, Jean-François Lisée, rejoigne le cabinet de M. Jacques Parizeau n'a rien, en soi, de choquant.

Personne n'en aurait d'ailleurs parlé s'il ne venait pas de publier deux livres, Le Tricheur et Le Naufrageur, qui ont eu un réel retentissement et un effet direct sur le débat politique.

Ces ouvrages, dont personne ne nie la rigueur de la recherche, contenaient toutefois des biais idéologiques agaçants et un degré de violence étonnant face à l'ex-premier ministre Bourassa. Maintenant, on comprend mieux.

Ce qu'on nous avait présenté comme du journalisme d'enquête et comme un modèle d'intégrité journalistique, relevait d'un autre genre, celui du journalisme militant.

Ce n'est pas le fait que ce militantisme de M. Lisée ait trouvé son prolongement dans une nouvelle vocation qui nous choque. Le scandale n'est pas dans le fait d'être passé du journalisme à la politique.

Mais d'avoir fait les deux choses en même temps. C'est cette zone grise, cette confusion des genres qui affecte l'image de notre métier, dont la crédibilité repose sur l'indépendance.

La mission du journaliste, en effet, c'est de surveiller le pouvoir, pas de le servir.

Alain DUBUC

COMME SAINT FRANÇOIS, MARIO ATTEND QUE LES PETITS OISEAUX VIENNENT P'OOBER DANS SES MAINS



DROITS RÉSERVÉS

Johnson ne doit pas faire retomber son parti dans le marécage constitutionnel

C'est sur le projet indépendantiste que toute l'attention devra être concentrée lors du référendum



MARCEL ADAM

Daniel Johnson n'a pu préserver de la défaite un gouvernement qui avait perdu la confiance d'au moins six électeurs sur dix, mais il a fait si belle figure qu'il peut revendiquer un bon droit une victoire morale.

Le lendemain du scrutin, un homme content de lui et assuré de son avenir affirmait sa détermination de remplir avec vigilance et vigueur son rôle de chef de l'opposition et de leader du camp fédéraliste au prochain référendum.

La prestation du chef libéral aurait été irréprochable s'il n'avait pas eu la faiblesse de faire une fleur aux nationalistes chimériques, en promettant que son parti adopterait une politique constitutionnelle avant la tenue du référendum.

Des dépêches nous apprennent qu'un désaccord commence à se manifester dans la députation sur la question constitutionnelle.

Les uns croient que le PLQ doit arriver au référendum avec une politique constitutionnelle de recherche, les autres pensent que le parti doit plutôt se préparer à combattre efficacement le projet indépendantiste.

Pourquoi M. Johnson tient-il à doter son parti d'une position constitutionnelle avant le référendum ?

Avec son entourage, il croit, dit-on, que son discours nationaliste des derniers jours de la campagne a amélioré de dix points le score libéral.

Je ne crois pas que ce soit la gênante tentative de dopage nationaliste à laquelle il s'est adonné dans le sprint final qui a porté fruit.

C'est bien davantage son plaidoyer en faveur du maintien de l'union économique canadienne, ses attaques répétées contre l'option péquiste, sa constante dénonciation d'une stratégie séparatiste pas très honnête.

Ce discours et l'insistance de plus en plus marquée de M. Parizeau à vanter son projet souverainiste ont fait revenir au PLQ une partie substantielle de la clientèle que l'usure du pouvoir lui avait fait perdre temporairement.

Je suis conforté dans mon opinion par CROP, la maison de sondages qui s'est révélée la plus fiable durant cette campagne.

Elle a prévu à quelques points près le résultat final, après avoir constaté depuis le début de la campagne un effritement constant des intentions de vote favorables au PQ.

Avec le président du PLQ, Me Jacques Lamoureux, et les députés de la même école de pensée, je crois que ce serait un erreur de proposer une nouvelle politique constitutionnelle, alors que la question ne portera pas sur la réforme de la fédération canadienne mais la séparation du Québec.

C'est sur ce projet indépendantiste que toute l'attention devra être concentrée exclusivement.

Adopter avant le référendum un

projet de réforme constitutionnelle serait une entreprise de diversion qui profiterait aux seuls souverainistes. Ceux-ci auraient beau jeu de l'attaquer plutôt que de justifier l'avenure indépendantiste.

Au surplus, le camp fédéraliste serait forcé de défendre chacune des composantes d'une politique précise, alors que le camp souverainiste n'aurait qu'à promouvoir une idée séduisante en se déchargeant sur ses adversaires du fardeau de la preuve.

Outre de risquer de se retrouver sur la défensive, les libéraux gêneraient considérablement l'action du camp fédéraliste, où les représentants fédéraux ne pourraient endosser une politique revendicatrice dirigée contre le pouvoir central.

Ce qui m'amène au coeur du problème qui se pose au PLQ. Après les échecs de Meech et de Charlottetown, ce parti peut-il encore espérer être pris au sérieux avec un nouveau projet de réforme de la Constitution ?

Peut-il enfourcher de nouveau ce cheval crevé sans se tourner en ridicule, maintenant que la preuve est faite que c'est une entreprise impossible ?

Pour la première fois de mémoire d'homme, un premier ministre québécois a fait campagne contre la séparation, en s'affichant résolument comme fédéraliste et sans jamais invoquer les « revendications traditionnelles » du Québec.

Et il s'en est fallu de peu qu'il conjure le mauvais sort que lui promettait le discrédit du gouvernement sortant.

Pourquoi Daniel Johnson ferait-il moins bien au référendum, alors qu'il ne sera plus handicapé par le peu reluisant héritage de son prédécesseur ? Et qui dit qu'il ne ferait pas encore beaucoup mieux s'il apprenait à parler des vrais vertus du fédéralisme, qui sont autrement plus nobles et inspirantes que les seuls avantages économiques qu'y voient ordinairement nos fédéralistes primaires ?

En faisant campagne contre la séparation sans pouvoir proposer une réforme constitutionnelle, Daniel Johnson a démontré implicitement que l'état de choses actuel était de loin préférable à la séparation.

Le pensent aussi tous les Québécois qui ont surmonté leur répugnance à voter pour son parti, après s'être laissés convaincre par son discours.

En vérité, les Québécois n'ont plus d'autre choix que la séparation et le système fédéral actuel. Ce qui ne veut pas dire qu'ils sont condamnés à l'immuabilité constitutionnelle.

La fédération a beaucoup évolué depuis 1867 et elle continuera à s'adapter, pour peu qu'on s'attache à améliorer la pratique fédérale plutôt que de mettre au rancart une loi fondamentale qui a fait du Canada (avec le Québec) un pays très enviable.

Ce qui n'interdira pas de l'amender occasionnellement, quand il y aura consensus, mais à la pièce plutôt qu'en bloc, comme cela se fait dans les fédérations qui fonctionnent normalement.

Opinions

Référendum : les dangers de se dire non

AUDREY BENOIT

Mme Benoit est un « top model » québécois bien connu.

Partout autour, de tous les côtés, j'entends parler de la catastrophe qui s'abattra d'un coup sur le Québec le jour de son éventuelle non-dépendance. J'entends aussi que ce désir d'autonomie qu'ont beaucoup de Québécois est mal, parce que si réalisé, il deviendrait crime contre l'humanité, déclencheur d'apocalypse. Tout ça si le Québec se dit oui. Et s'il se dit non ? Pour moi, là il y aurait crime réel, celui d'un peuple contre lui-même, suivi d'une catastrophe non moins réelle.

D'après certains, il faudrait éviter le référendum, mais cette solution facile, qui revient à jouer à l'autruche et à l'innocent, ne berne personne ; tout le monde sait que ça voudrait dire non. Et si le Québec se dit non, il sera bien ridicule ensuite d'exiger du Canada une attention particulière, de réclamer des droits. Le Canada rira bien fort (et il aura raison), à grands coups de claques sur nos têtes (comme il a toujours fait), et il s'occupera de nos affaires vu que l'on aura refusé de le faire nous-mêmes. Politiquement, ce sera l'enfer. Un en-



Audrey Benoit

fer que l'on connaît bien, celui du Québécois têteux, quêtueux, sans colonne, dos courbé : DÉPENDANT.

Au quotidien, on se retrouvera

dans un Québec qui s'est encore refusé une identité. Veux, veux pas, ça donne pas envie de se voir la face ; on baissera la tête. Difficile de créer quand on a honte de ce que l'on est, quand on aime mieux être rien ou n'importe quoi. La culture (l'âme) en prend un coup.

Dos courbés, têtes baissées, donc les yeux par terre, difficile de voir au loin. Le progrès (la vie) en prend un coup.

Difficile d'accepter et d'aimer les autres quand on ne s'accepte ni ne s'aime soi-même. Difficile d'avoir les bras ouverts, tendus vers l'autre et l'avenir, quand on les a laissés tomber. Le racisme va augmenter.

Dos courbés, têtes baissées, les yeux par terre, les bras ballants ; difficile de construire, mais on peut encore cracher sur plus petit que soi, comme accuser les pauvres de la grande faillite du grand Canada. Ça peut toujours donner l'impression de s'enlever un peu de poids sur la conscience de n'avoir pas pris ses responsabilités face à une société malade et mal gérée. (Oui malade, quand on voit les riches s'enrichir et les pauvres s'appauvrir, quand on voit tous les jours, dans la rue, le tissu social se désintégrer. On peut se demander où elle est cette qualité de vie au Québec-dans-le-Canada ? A Toronto peut-être ?)

Difficile pour un enfant de rêver quand, autour de lui, au lieu de parler de construction, d'ouverture sur le monde, de progrès, on ne parle plus. Quand l'ambition s'arrête à un barrage ou à une tondeuse à gazon ; l'enfant ne rêve plus. Il se pique jusqu'à temps qu'il crève, ou il se tire une balle dans la tête. Le suicide chez les jeunes va augmenter.

Si le Québec se dit non, je vais peut-être déménager. Et si on me demande d'où je viens, je dirai : mon pays ce n'est pas un pays, c'est une boulangerie méprisée qui meurt, où les petits pains affaîssés se font manger la laine sur leurs dos de moutons noirs. Parce que ses habitants ont eu peur d'exister, parce que ses enfants ne rêvent pas. Ce sera triste mais moins pire que d'entendre Chrétien dire que tout ce qu'un Québécois veut, c'est travailler à la sueur de son front pour mettre du beurre sur la table. Est-ce que monsieur Chrétien travaille à la sueur de son front ? Ou prend-il les Québécois pour des attardés qui croient encore aux discours d'un autre siècle destinés à ceux que l'on veut contrôler et exploiter ?

Je crois que ce que tout être humain veut, c'est vivre, vivre comme dans rêver, bâtir, progresser, évoluer avec les autres. Alors du beurre, il devrait en avoir pour tout le monde.



Lysiane Gagnon

L'enfant gâté sur la clôture

Mario Dumont sera-t-il le Rodrigue Biron de la décennie 90 ? On se souviendra de l'affable homme d'affaires de Lotbinière qui, lors de son bref séjour à la tête d'une Union nationale en déclin, broilla les cartes des élections de 1976 — assez pour grignoter le vote libéral et faire élire le PQ.

C'est un peu le rôle qu'a joué l'ADQ aux dernières élections, à cette différence près que c'est au PQ davantage qu'aux libéraux qu'a nui le parti des allairistes.

Si l'on en croit les sondages, le vote de l'ADQ a progressé vers la fin de la campagne, et tout indique qu'il s'agissait de libéraux désabusés, de nationalistes modérés ou d'indécis chroniques qui, incapables de voter pour un parti usé par neuf années de pouvoir, n'étaient pas non plus capables de voter pour la solution de rechange naturelle que constituait l'opposition officielle, et qui ont finalement préféré garer leur vote dans le champ vague de l'ADQ.

Tout comme M. Dumont à propos de la question nationale, M. Biron était lui aussi une sorte de métronome idéologique, penchant ici, penchant là, selon l'humeur du jour et les sondages. Ses volte-face et ses oscillations sur la question linguistique furent si nombreuses que c'en était, à l'époque, une blague. À un moment donné cependant, M. Biron finit par se brancher en faveur du Oui, pour ensuite devenir ministre dans le gouvernement péquiste de 1981.

Aujourd'hui, c'est vers le Biron des années 90 que se tournent nombre de souverainistes déprimés, vers le jeune chef du tiers parti qui a recueilli 6,5 p. cent du vote populaire — proportion qui serait négligeable si elle n'était en contrepoint au résultat ahurissant des élections qui a placé les deux grands partis à égalité avec seulement 0,4 p. cent d'écart.

Les souverainistes savent qu'avec un score de 44,7 p. cent, le PQ amorce la fameuse « troisième manche » sans momentum, avec un avant-goût de défaite référendaire.

44,7, c'est 11,3 points de moins que le score du « Non » au référendum de 1992, 4,3 de moins que le score du Bloc en 1993... Autrement dit, plus le vote a une portée concrète, plus il risque de vraiment changer l'ordre établi, plus la proportion diminue. Qu'en sera-t-il quand l'électeur sera face à un choix impliquant, cette fois, non pas le début d'un processus réversible, mais un chambardement réel, considérable et irréversible ?

Où le camp du Oui ira-t-il chercher des renforts ? Pas au PLQ, dont on voit mal comment il aurait pu attirer des électeurs susceptibles de passer éventuellement dans le camp du Oui, avec un discours aussi franchement fédéraliste que celui de Daniel Johnson. Comme, en outre, le PLQ en était à sa neuvième année au pouvoir, face à un électoral exaspéré, on voit mal quelle autre motivation que le refus de la souveraineté pourrait jouer en sa faveur. Une préférence personnelle pour M. Johnson ? Ce facteur jouera encore au référendum, puisque c'est lui, évidemment, qui dirigera le camp du Non.

Pour ces raisons, la plupart des votes libéraux du 12 peuvent tout de suite être transvasés dans le camp du Non. Mais l'inverse n'est pas vrai. Le camp du Oui ne bénéficiera pas de tous les votes qui sont allés au PQ le 12 septembre, puisque nombre d'entre eux venaient d'électeurs non souverainistes qui voulaient tout simplement changer de gouvernement.

Restent les 6,5 p. cent du PADQ et les 4,5 p. cent d'électeurs égarés dans des formations marginales. D'où la cour assidue dont Mario Dumont sera l'objet.

Il serait bien *cute*, le petit Dumont, s'il n'avait l'ambition dévorante d'un vieil arriviste, et s'il n'avait pas déjà dépassé son mentor Robert Bourassa dans l'art de parler pour ne rien dire et d'esquiver les engagements.

Au reporter qui lui demande s'il va se brancher pour le Oui, Dumont rétorque, piqué : « Je ne suis pas un bébé de deux ans pour répondre tout de suite à une question comme ça ! » Un peu plus, et il protestait : « Chu pas un bébé-la-la, bon ! » Tout est relatif. Quand ils veulent dire qu'ils ne sont pas nés de la dernière pluie, les gens d'âge moyen disent : « Je n'ai plus 20 ans, quand même ! » Pour Mario Dumont, être jeune et naïf, c'est avoir deux ans ! *Cute*.

Parce qu'on s'imagine qu'il détient la clé d'un beau petit bloc d'électeurs, Mario Dumont sera dans les mois qui viennent le choucho de toute la classe politique. Le nouveau « *kid on the block* » va vite devenir l'enfant gâté de l'Assemblée nationale. Déjà, l'autre jour, il déclarait qu'il avait bon espoir que le gouvernement Parizeau lui concède un généreux budget de recherche, même s'il est le seul élu d'une formation qui a recueilli moins de 10 p. cent des suffrages.

Mais tout cela est un peu illusoire. Le jour où Mario Dumont prendra position — probablement à la dernière minute, après avoir flairé le vent et extirpé le maximum d'avantages de sa position sur la clôture — rien ne se passera, pour la simple raison que rien ne prouve que les électeurs de l'ADQ le suivront comme des moutons.

Les référendum ne se font pas sur la personnalité des chefs. Si c'avait été le cas, René Lévesque aurait gagné son référendum de 1980. En outre, le profil de l'électeur qui campe dans le parking d'un tiers parti ressemble souvent à celui de l'électeur indécis : hésitant, prudent et discret, et finissant par tomber, dans la plupart des cas, dans le camp le plus conservateur, et ce camp-là n'est pas le camp du Oui.

Pour avoir quelque espoir de remporter le référendum, c'est d'outils autrement plus sérieux que le gouvernement Parizeau aura besoin. Le seul dont il dispose, et ce n'est pas négligeable, c'est le pouvoir. Le pouvoir de passer des lois populaires, d'échanger les largesses de l'État contre un engagement référendaire, d'intimider les adversaires, de monter de vastes opérations d'agit-prop et des campagnes d'information intensives, et d'alimenter, en concertation avec le Bloc à Ottawa, le ressentiment du reste du Canada contre le Québec en espérant un *backlash* au Québec.

L'appui relativement solide à la souveraineté ne dépassant pas 40 p. cent (beaucoup moins si l'on parle d'indépendance ou de séparation), M. Parizeau n'a qu'une quinzaine de mois pour convertir à son option au moins 15 p. cent d'indécis et de nationalistes modérés — précisément le genre de personnes peu portées aux solutions radicales. On aura rarement vu défi plus considérable.

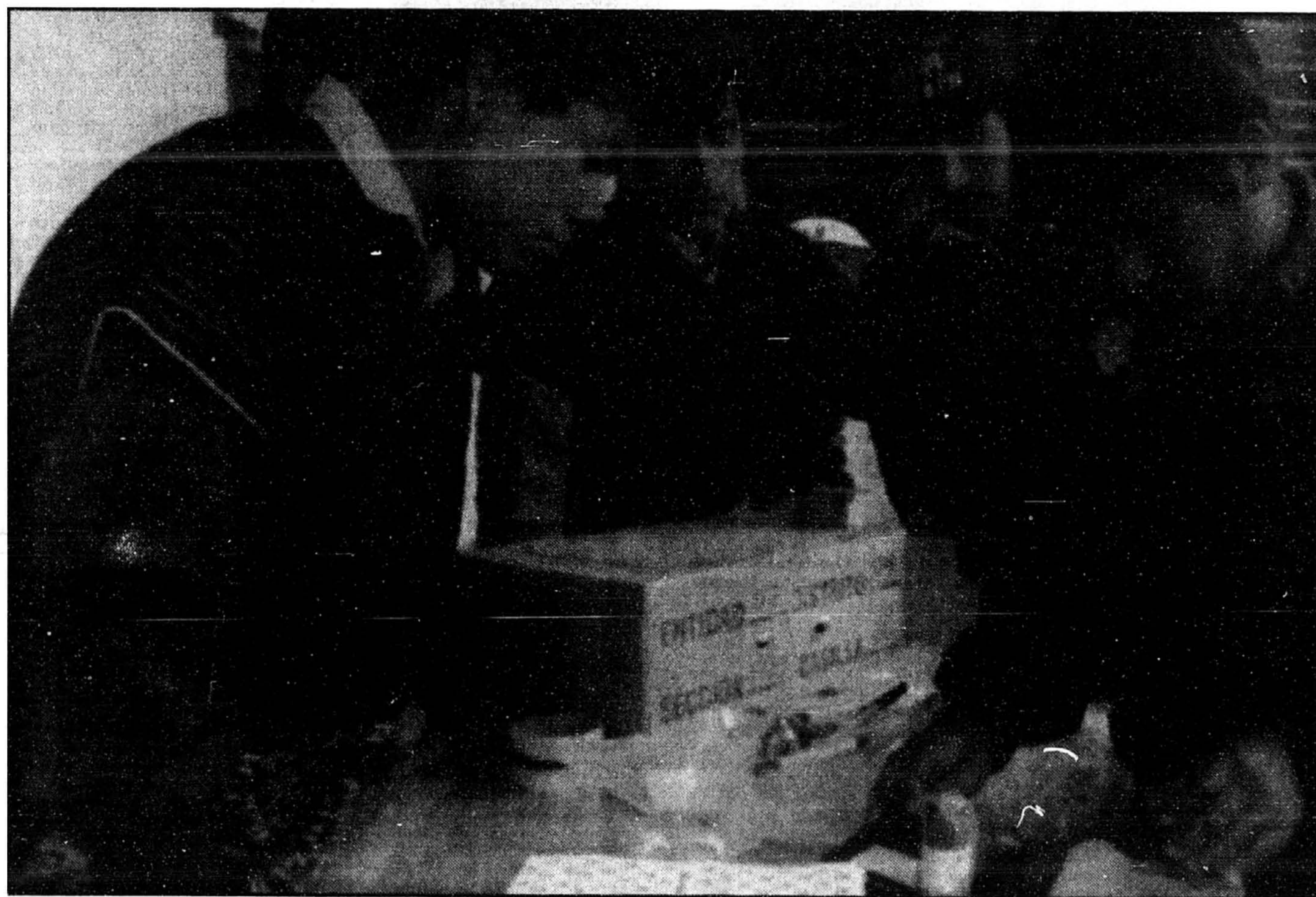


PHOTO REUTER

Des scrutateurs examinent des bulletins de vote, lors des élections du 21 août, dans un poll de San Juan Zinacantan, près de San Cristobal.

Mexique: une élection ne fait pas un « printemps démocratique »

Il y a des inerties profondes qui tardent à disparaître

J.-F. PRUD'HOMME

L'auteur est politologue et chercheur titulaire à la Division d'études politiques du Centro de investigación y docencia económicas de Mexico.

On attendait beaucoup des élections présidentielles mexicaines du 21 août. En début d'année, la rébellion indigène du Chiapas et l'assassinat du candidat du parti officiel avaient contribué à créer un climat d'incertitude et d'instabilité politique. Le regard de plusieurs secteurs de l'opinion publique internationale était rivé sur le Mexique. On y voyait un pays en ébullition, prêt pour de grands changements. On se demandait aussi si le gouvernement pouvait passer l'épreuve de l'organisation d'élections relativement honnêtes et transparentes étant donné sa longue tradition de manipulation électorale. Nombreux ont été ceux qui ont été surpris par le déroulement et les résultats de l'élection.

D'abord, la plupart des observateurs étrangers et nationaux conviennent que le volume des irrégularités commises le jour du scrutin n'affecte pas son résultat global. Ensuite, la forte participation électorale a produit un résultat qu'annonçaient déjà les enquêtes sérieuses, mais que plusieurs se refusaient à admettre: le PRI a remporté près de cinquante pour cent des suffrages dans les trois élections, celles du président, des sénateurs et des députés.

La première affirmation mérite une nuance et une explication. De loin, l'organisation et le déroulement de la journée de scrutin ont été les plus propres et transparents dans l'histoire du pays: la victoire du candidat du PRI dans les urnes ne fait pas de

doute. S'il est vrai que de nombreuses anomalies ont quand même été enregistrées, on peut s'attendre à ce que les partis politiques puissent les dénoncer auprès des autorités compétentes et, dans le cas où leurs plaintes soient fondées, obtenir réparation. En soi, la loi électorale mexicaine est beaucoup plus complexe et rigide que son équivalent canadien. Depuis 1986, la dynamique de la compétition entre partis politiques et l'ampleur du problème électorale ont produit quatre réformes majeures. La dernière en date a été négociée et votée avec l'assentiment des trois principales formations politiques, le PRI, le PAN et le PRD.

La menace de débordement de la vie politique institutionnelle et la crainte de perdre aussi bien des acquis économiques que des appuis internationaux ont forcé le gouvernement à céder plus qu'il ne l'aurait désiré dans la négociation de nouvelles règles du jeu. Ensuite, la présence d'observateurs mexicains et étrangers, la pression de l'opinion publique internationale, la vigilance des partis de l'opposition et la lointaine menace qui venait des forêts du Chiapas ont obligé la réalisation d'un scrutin relativement propre.

Cependant, un jour d'élection ne fait pas le printemps. Le problème de la démocratie au Mexique est plus complexe. Il y a des inerties profondes propres à un système politique autoritaire qui tardent à disparaître. La lutte électorale se déroule encore dans des conditions inégales. Soixante-cinq ans de pouvoir ont créé une grande identification entre le « parti officiel », comme on dit ici, le PRI, et le gouvernement. Souvent dans une culture populaire moulée dans le clientélisme, l'offre normale de services publics est assimilée aux largesses d'une seule formation politique;

la frontière entre ce qui appartient à l'État et ce qui appartient à César est particulièrement mince. De plus, malgré l'existence d'un généreux système de financement public, l'écart entre les ressources enregistrées dernièrement cachent difficilement la partialité de la télévision privée en faveur du PRI.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'expliquer le résultat de l'élection du 21 août. Le parti au pouvoir, à la différence de ses adversaires les mieux établis, jouit d'une forte organisation qui fait sentir sa présence dans l'ensemble du territoire national et qui pénètre plusieurs secteurs de la population. Il sait tirer profit d'une culture de la réciprocité et du clientélisme qu'il encourage largement. Les premières enquêtes montrent que les plus pauvres et les moins éduqués ont voté majoritairement en faveur du candidat du PRI. Et, contrairement à ce qu'on pu croire plusieurs observateurs, les exploits du « sous-commandant Marcos » et de ses guérilleros du Chiapas n'ont pas provoqué une vague d'appui pour le changement. C'est plutôt au slogan de paix qui ressemblait étrangement à un appel à l'ordre, répété à satiété par monsieur Zedillo qu'a répondu un électoralat conservateur.

Le Parti Action Nationale du centre-droit démocratique occupe la deuxième place avec un gain de dix points par rapport à sa meilleure performance du passé. Sa stratégie de réforme graduelle et de dialogue constructif avec le gouvernement semble avoir porté fruit. Néanmoins, son score est inférieur à ce qu'on aurait pu attendre, en mai dernier, quand son candidat, monsieur Fernandez de Cevallos, avait gagné haut-la-main le débat entre les trois principaux aspirants à la présidence. Le curieux répit de trois semaines qu'il

s'est donné durant la Coupe du Monde de football explique son retard pour le sprint final. Action Nationale, sans mettre en doute la validité générale de l'élection, dénonce par la voie légale des irrégularités dans 14% des bureaux de scrutin.

Le Parti de la Révolution Démocratique, de monsieur Cardenas, qui a réussi à doubler ses suffrages en termes absolus, est le grand perdant de l'élection. Avec 16% des voix, il occupe un lointain troisième rang. S'il est vrai que c'est le parti et le candidat qui ont le plus souffert, récemment, des injustices du régime, il faut commencer à reconnaître les erreurs de stratégies qui ont été commises. Au lieu d'être perçue comme une valeur positive, l'intransigence manifestée par monsieur Cardenas durant six ans quant à la négociation de nouvelles règles électorales a contribué à lui créer une image de radicalisme qui ne l'a pas aidé dans un pays en quête de stabilité. Le Parti de la Révolution Démocratique a choisi de contester l'élection sur des bases globales.

La très longue tradition de fraude électorale et les inerties de l'autoritarisme font que, malgré le sérieux des dernières réformes et l'effort déployé le jour du scrutin, une grande proportion des Mexicains ne croit toujours pas en la transparence des élections. À la vieille pratique du secret et de la tromperie exercée par le pouvoir s'oppose une culture de la conspiration et du mythe qui trouve toujours assez d'anomalies pour s'alimenter. La pensée magique envahit le terrain de la politique et il devient difficile de prouver raisonnablement qui a tort et qui a raison. Tout se transforme en une question de croyance. Et malheureusement, c'est ce qui va encore marquer la vie politique mexicaine au cours des prochains mois.

Les hommes du premier ministre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Au cours des prochains mois, on parlera de la « bande des quatre ». D'autres s'ajouteront dans les prochaines semaines, mais on peut déjà prévoir que le quatuor formera le noyau du cercle des vizirs autour de Jacques Parizeau, d'ici le référendum.

Depuis ses premières heures en politique, le nouveau premier ministre a toujours porté une attention particulière au choix de ses proches collaborateurs.

Jean Royer, 38 ans, est issu d'une famille très nationaliste de Longueuil; son oncle, Gaston Lecuyer, le père du comédien Patrice, fut candidat du RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale) dans Chambly en 1966. Au CEGEP de Joliette, au milieu des années 1970, son sens de l'organisation politique et sa capacité de mobiliser les gens étaient déjà perceptibles. « Déjà c'était le genre à monter sur une table pour organiser une manifestation contre la direction », se souvient un confrère de classe.

Dès 1976, il faisait partie de l'organisation du candidat Parizeau dans L'Assomption. Sa femme, Raymonde Fréchette, fut l'une des premières attachées de presse du ministre péquiste des Finances. Lui entra au cabinet en 1981, et reçut comme premier ordre de son nouveau patron... de se couper la barbe.

Au cabinet des Finances, il rencontrera Hubert Thibault, 36 ans, alors jeune avocat originaire de Beauport près de Québec, chargé du dossier des institutions financières.

Les deux complices ne se quitteront guère. Après la démission de Parizeau, à la fin de 1984, ils passeront tous deux au cabinet de Guy Chevrette, nommé ministre de la Santé. Royer quittera rapidement toutefois pour Loto-Québec. Thibault restera avec Chevrette dans l'opposition, deviendra peu de temps après son chef de cabinet. Fin 1987, c'est de la tour de Loto-Québec que Royer organisa le putsch contre Pierre-Marc Johnson. Loto-Québec utilisait alors un nouveau système téléphonique: les relevés démontrèrent que, curieusement, l'employé qui téléphonait le plus était l'agent de recherche sur les « loteries à domicile »... Jean Royer.

« Les deux se complètent très bien, Hubert est davantage l'analyste, il connaît tous les secteurs et peut faire très rapidement l'évaluation d'un dossier. Royer, c'est l'opérateur, il a beaucoup de flair politique et fait bouger les choses », dit Guy Chevrette qui les côtoie encore quotidiennement.

C'est vers Thibault que se tourne Parizeau pour savoir si un projet, une prise de position présente des pièges juridiques, ou s'il reste dans le droit fil du programme péquiste.

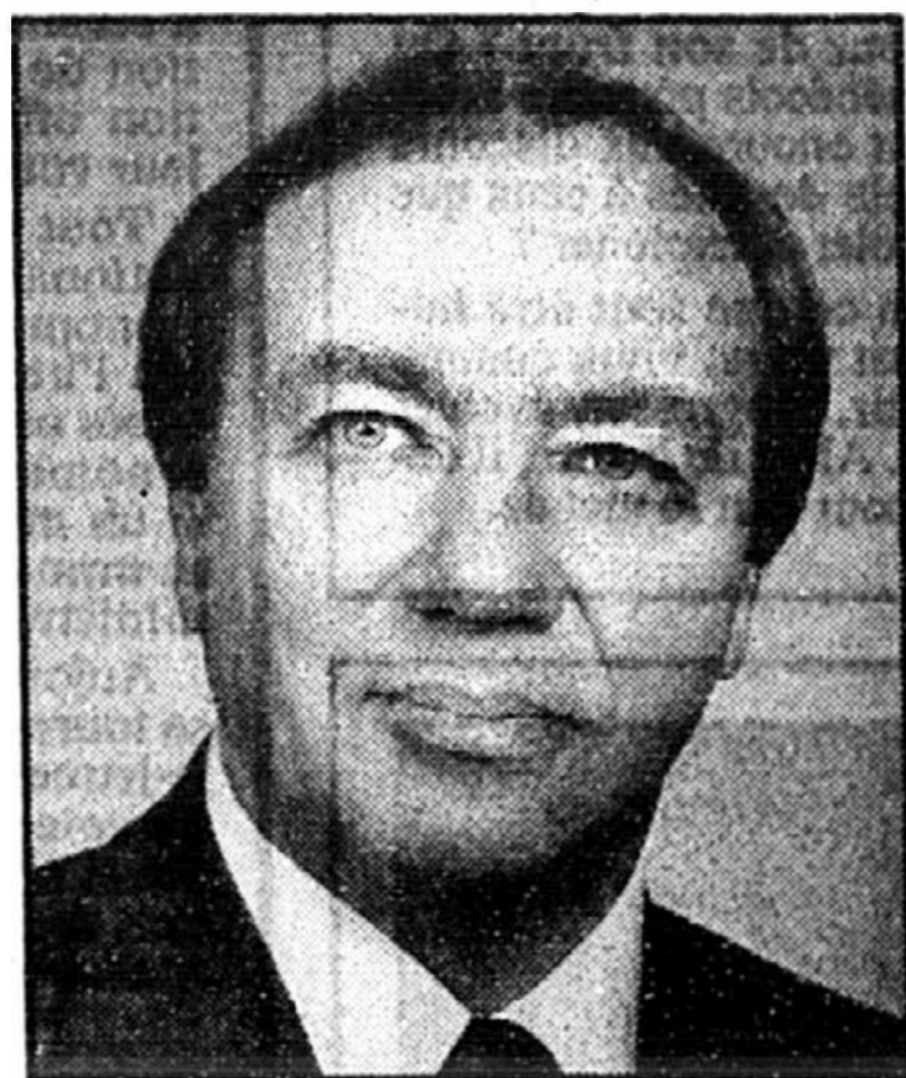
Leur rôle respectif durant la campagne électorale illustre cette complémentarité. Tous deux membres du comité de stratégie de la campagne, Thibault s'occupait du contenu, Royer « éteignait les feux ».

Peu portés sur les titres, et liés par une solide amitié, Royer et Thibault ont, au-delà de tous les autres appareils du PQ, « l'oreille de Monsieur », bien que plusieurs péquistes disent que « celle de Royer entend un peu mieux ». Si on élargissait le cercle des « hommes d'influence » aux élus, il faudrait ajouter Bernard Landry et Guy Chevrette.

À cause de sa feuille de route, Royer est vraiment celui qui, d'entre tous les conseillers, a le plus d'influence sur Jacques Parizeau. C'est lui qui a la connaissance la plus profonde du PQ et dispose d'un réseau ahurissant de con-



Hubert Thibault



Louis Bernard



Jean-François Lisée

tacts dans toutes les sphères d'activités et dans l'ensemble de la fonction publique... ainsi que dans plusieurs partis politiques.

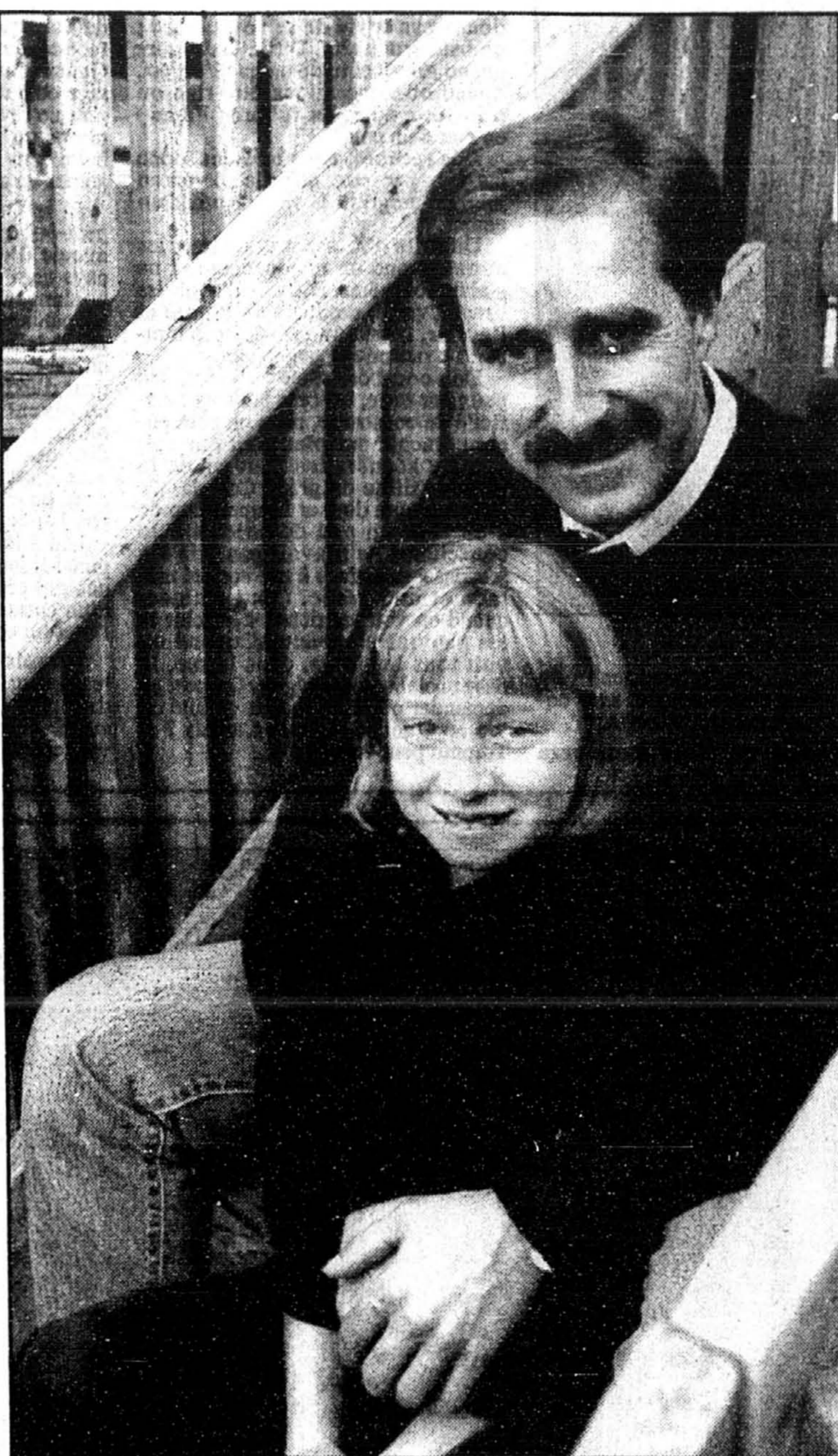
« Ils iraient carrément en enfer pour Parizeau », entend-on souvent.

Les deux vouent un profond respect à leur patron. On ne se présente pas devant « Monsieur » sans porter son veston.

Même si à cause de l'écart de génération, on ne retrouve pas la même chimie qu'entre René Lévesque et Jean-Roch Boivin, à l'époque, Royer est l'un des rares qui puisse dire à « Monsieur » que « ça pas de bons sens! ». Il s'était tellement dédié à son rôle de « pompier » — celui vers qui on dirige tous les problèmes urgents — que jusqu'à tout récemment, à la Place Ville-Marie, le répondeur du bureau du chef de l'Opposition donnait le numéro personnel de Jean Royer « en cas d'urgence ».

Les médias

Il s'occupe aussi avec Michel Lepage



« Tous ses conseillers, Jean Royer (photographié avec sa fille Marie-Eve, 10 ans) est celui qui a le plus d'influence sur Jacques Parizeau. »

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

de tous les sondages du PQ et a encaissé comme une giflette le déficit de quatre points par rapport à ses prévisions dans le vote de lundi.

Royer est fasciné par les sondages et le pouvoir des médias. Quand les deux se conjuguent, il devient frénétique. À l'aise avec les statistiques, il tente incessamment de mettre en relief les aspects les plus favorables à son parti et son chef, et s'il n'y parvient pas toujours, ce n'est jamais faute d'avoir essayé. Thibault aussi s'occupe parfois du « spin » — suggérer indirectement aux journalistes un angle, un élément, favorables au PQ ou susceptibles d'embarrasser l'adversaire libéral. « Quand les deux se mettent après un journaliste, c'est vraiment comme le chat et le renard avec Pinocchio », dit, ironique, un vétéran péquiste.

Les deux s'impatientent rapidement quand, au caucus, certains députés s'enfoncent dans des théories fumeuses, et ils ont en horreur les réunions

tardives et interminables, indissociables du PQ à une certaine époque. Parfois impulsif, on a déjà vu Royer expulser sans ménagement un militant péquiste trop loquace qui voulait parler à des journalistes.

Tous deux sont profondément souverainistes, mais Royer est plus cynique. Il voit davantage la politique comme « une game », explique-t-on. C'est aussi celui qui accepte de faire les tâches ingrates, « dire à quelqu'un que cela ne marche pas, qu'il faut le congédier », explique un proche.

À cette paire inséparable, l'ajout cette semaine de Louis Bernard a créé une surprise certaine.

Un soulagement d'abord dans la haute fonction publique — Louis Bernard est l'incarnation même du grand commis de l'État. On lui destine le poste de Secrétaire général du gouvernement, une fonction qu'il a déjà occu-

pée sous René Lévesque, de 1978 à 1985.

Louis Bernard était un choix « naturel » pour ce poste. Dès 1964, il avait été recruté par Claude Morin, alors haut fonctionnaire, pour ses compétences en droit constitutionnel. Fils d'imprimeur de Saint-Henri, il s'est rendu jusqu'au doctorat en droit administratif à l'Université de Londres.

Il fut le premier haut fonctionnaire québécois à passer officiellement au PQ, comme chef de cabinet de Camille Laurin, en 1970. Même Jacques Parizeau ne le croyait pas tant il voyait en Louis Bernard « l'alter ego » de Robert Bourassa, raconte René Lévesque dans ses mémoires.

Bien que naturel, ce choix paraît un message clair de Jacques Parizeau à l'aile plus radicale de son parti. Souverainiste de la première heure, Louis Bernard avait soulevé des critiques chez certains péquistes en donnant un coup de pouce à Robert Bourassa lors des négociations de Meech. En 1993, il refusa de se joindre à l'équipe des négociateurs du Québec pour la ronde qui a mené à l'accord de Charlottetown en dépit des appels pressants de son « ami » Robert Bourassa, avec qui il a toujours été en bons termes.

Tous les péquistes se souviennent aussi que son attachement à René Lévesque l'avait fait emprunter « le beau risque » en 1984.

En 1990, son témoignage avait donné le ton à la Commission Bélanger-Campeau. Il proposait que le gouvernement du Québec se fasse confier l'équivalent d'un « mandat de grève » par la population avec une question comme « Souhaitez-vous que le Québec devienne un pays souverain dans un an » au référendum. On prédit déjà que des ajustements seront nécessaires au nouveau grand commis.

Parizeau et Bernard sont loin d'avoir le même caractère. Le premier est beaucoup plus dogmatique et peut facilement s'impatienter tandis que Bernard est imperméable aux sautes d'humeur. Peu vindicatif, M. Bernard aura aussi à faire contrepois à de nombreux conseillers péquistes qui, rongant leur frein depuis neuf ans dans l'opposition, ont identifié une foule de hauts fonctionnaires à limoger.

Mais le premier fonctionnaire se voit avant tout comme le serviteur de l'État comme instrument de la collectivité, et par conséquent, des politiciens qu'elle désigne. « Le fonctionnaire est au politicien ce que l'ingénieur est à l'architecte », aimait-il à rappeler.

L'arrivée du dernier membre du quatuor fut une surprise, même pour Jacques Parizeau. Jean-François Lisée, journaliste, s'était distingué par ses livres politiques — *L'Oeil de l'aigle*, fait pendant son passage à Washington, puis *Le Tricheur* et *Le Naufrageur*, sur la période entre l'échec du Lac Meech et le référendum de l'automne 1992. Déjà, dans ces ouvrages, il se décrivait comme un « souverainiste sceptique ».

Articulé, doué d'un sens certain du marketing, Lisée a aussi un réseau étonnant de contacts, auprès des journalistes — certains remontent à l'époque du Café Campus, dans les années 1970 — et des politiciens. Il était depuis plusieurs années un ami de Pierre Boileau, le directeur général du PQ, et plus récemment une bonne connaissance de Jean Royer.

Il s'est porté volontaire dans le cadre d'une rencontre avec Jacques Parizeau, en août — une entrevue avait été prévue pour *L'Actualité* mais il n'y eut jamais d'article.

Originaire de Thetford Mines, il est le neveu du comédien regretté Doris Lussier, un souverainiste de la première heure.

Le succès-surprise de Johnson, le casse-tête de Chrétien

CHANTAL HÉBERT
du Bureau de La Presse
OTTAWA

Lorsque le premier ministre Jean Chrétien s'adressera à la Chambre de commerce de Québec demain, sa première intervention post-électorale en sol québécois n'aura pas le panache que ses stratégies avaient d'abord prévu.

Située dans le temps entre le résultat des élections au Québec et la rentrée parlementaire fédérale du lendemain, son allocution, selon le scénario original, aurait servi à placer Ottawa en travers de l'autoroute de la souveraineté sur laquelle la victoire devait engager le PQ.

Jusqu'à lundi soir, le gouvernement Chrétien pouvait en effet logiquement s'imaginer au volant de l'autobus référendaire fédéraliste. Sinon par goût, du moins par la force des choses, la défaite prévisible de ses alliés libéraux en faisait, à brève échéance, le conducteur de relève désigné par le sort. À la place, la performance vigoureuse de Daniel Johnson et des troupes libérales lundi a subitement relégué Ottawa aux banquettes arrière.

Dans la capitale fédérale, le premier ministre a décrit l'issue du vote de lundi comme le meilleur résultat possible dans les circonstances. Mais ce résultat, reconnaît-on dans la capitale, a également des conséquences déroutantes pour son gouvernement. Il rend plusieurs éléments de son plan de match désuets, laisse planer des doutes

sur son rôle dans le débat québécois et pourrait même lui compliquer la vie sur le front de ses principaux grands projets.

Une place pas évidente

Dès mardi, Daniel Johnson s'était déjà installé aux commandes du futur camp du NON. À la tête d'une force crédible à l'Assemblée nationale, il n'a pas perdu une journée pour occuper une place qui lui revient naturellement. Celle d'Ottawa est devenue, du coup, beaucoup moins évidente.

Déjà, en 1980, les libéraux de Claude Ryan n'avaient pas accueilli leurs partenaires fédéraux à bras ouverts. Mais pour autant, ils ne pouvaient pas vraiment s'en passer. Il en va différemment cette fois-ci.

Contrairement à Daniel Johnson, M. Ryan n'avait pas fait ses classes électorales au moment du dernier référendum. Sur le marché politique, il était une valeur incertaine.

À l'inverse, le chef libéral actuel pourrait dire qu'il vient non seulement de sauver sa mise électorale sans coup de pouce fédéral, mais également malgré certains coups de pied. À témoin, les déclarations intempestives d'Andre Ouellet au début de la campagne, et la lettre embarrassante de Paul Martin à la toute fin.

En 1980, Pierre Trudeau avait mis Jean Chrétien aux commandes de l'opération référendaire fédérale. Ironie du sort, le premier ministre actuel n'a pas, parmi ses ténors québécois, un équivalent de ce qu'il a été. Depuis l'arrivée au pouvoir de son gouverne-

ment, aucun des ministres du Québec ne s'est particulièrement imposé dans ce rôle.

À tel point que lundi dernier, le premier ministre avait donné à tous ses ministres la consigne de se taire jusqu'à ce que leur chef ait parlé. Pour l'avenir prévisible, le dossier référendaire est toujours piloté, au jour le jour, de son bureau.

Mardi, Jean Chrétien a exclu, pour le moment, la mise sur pied d'un groupe d'élite dévoué à sa contre-offensive référendaire à l'image de l'ancien centre sur l'unité nationale. D'ailleurs, contrairement à la dernière fois, une partie de l'arsenal d'arguments fédéralistes en vue d'un référendum n'a pas nécessairement à émaner du gouvernement. Au fil des débats de Meech et de Charlottetown, d'autres groupes tels le Conseil canadien sur l'unité nationale, le Canada West Foundation, etc. ont développé une vaste expertise en la matière.

En 1980, le gouvernement fédéral était en mesure par des engagements d'influencer de façon décisive le cours du débat. Cette fois-ci, l'humeur canadienne est telle qu'Ottawa ne peut même pas se permettre de donner l'impression d'accorder une trop grande importance à la question québécoise.

Déjà, quand Daniel Johnson dit qu'il pourrait lancer son parti sur la piste d'une nouvelle réflexion constitutionnelle, il va à contresens du gouvernement Chrétien qui a, catégoriquement fermé la porte à ce genre de réaménagements mardi. Si cette démarche aboutit, elle pourrait rendre la cohabi-

tation référendaire entre libéraux plus difficile.

Des alliés encombrants

Il était déjà prévisible que les grands projets du gouvernement fédéral, à commencer par la réforme des programmes sociaux qui sera dévoilée d'ici quelques jours, allaient placer Ottawa sur la voie d'une collision incontournable avec le PQ.

Leur teneur laisse maintenant également présager des accrochages avec les libéraux de Daniel Johnson qui n'auront aucun intérêt, surtout dans la perspective référendaire, à être associés à des plans qui menacent de heurter l'esprit des revendications traditionnelles du Québec.

Or, bien davantage que Jacques Parizeau, Daniel Johnson a des appuis susceptibles de l'aider à mettre des bâtons dans les roues d'Ottawa. Le chef conservateur Jean Charest et plusieurs premiers ministres provinciaux dont, en tête de liste, Bob Rae de l'Ontario, trouveraient facilement leur intérêt à l'accommoder, confirme-t-on dans leur entourage.

En fait, dans les capitales provinciales, plusieurs craignent, jusqu'à lundi, qu'Ottawa profite d'une crise sur l'unité canadienne pour arracher aux autres provinces une collaboration inconditionnelle sur d'autres fronts. Dans la mesure où le geste aurait donné l'impression de faire cause commune avec le PQ, monter aux barricades contre des initiatives fédérales aurait été mal vu.

La présence à Québec d'un parti fédéraliste solide et susceptible de s'asso-

cier vigoureusement à des tollés contre Ottawa change la dynamique en faveur des provinces.

À Queen's Park, à Victoria, Edmonton et ailleurs, des premiers ministres auront beau jeu d'argumenter qu'ils aident la cause du fédéralisme en faisant obstacle aux élans fédéraux en matière de programmes sociaux, etc., privant du coup le PQ de beaux cas d'isolement du Québec au sein de la fédération.

Bousculade référendaire fédéraliste

Dans la capitale outaouaise, tous les partis fédéralistes flairent, depuis les résultats de lundi, la bonne affaire politique dans l'opération référendaire à venir.

Autant le gouvernement Chrétien ne voulait pas être associé au naufrage de Daniel Johnson et de ses troupes, autant il entend être lié à un éventuel sauvetage référendaire de la fédération canadienne.

Mais il est loin d'être le seul. Jean Charest, par exemple, est convaincu que la voie de la résurrection de ses conservateurs passe par la bataille référendaire. Preston Manning, qui entend se faire une vertu québécoise avant les prochaines élections fédérales, cherche également à être de la partie.

D'ici quelques mois, Daniel Johnson pourrait bien découvrir qu'on se bouscule aux portes de son autobus référendaire. Ses alliés fédéralistes pourraient alors s'apercevoir que ceux qui transportent le moins de bagage encombrant seront les plus bienvenus à bord.

PLUS

Perdre

La défaite laisse aux candidats un sentiment d'ingratitude et de vide

BRUNO BISSON

Le verdict final approchait et le candidat du Parti québécois dans le comté Saint-Henri-Sainte-Anne, le docteur Réjean Thomas, sentait monter une certaine angoisse à mesure qu'il constatait l'ampleur des problèmes de pauvreté, de logement social, de décrochage scolaire et de désabusement que vivent les électeurs de son comté.

«Je me demandais comment j'allais faire pour les aider, disait-il en entrevue cette semaine. Je ne voulais pas les décevoir mais je sais qu'on change pas le monde en 24 heures.»

Cette angoisse pourrait sembler bien inutile maintenant qu'il a perdu par 647 voix face à la députée Nicole Loiselle. «Mais le problème, dit le médecin en souriant, c'est que cette angoisse-là est restée.»

Le docteur Thomas n'est pas amer. La défaite l'a déçu, mais il ne l'a pas interprétée comme un revers personnel. Dans un comté où la population est composée à 30 p. cent de non-francophones, avec une adversaire bien implantée dans les quartiers de Pointe-Saint-Charles et Ville-Émard, il estime avoir mené une campagne propre, une bonne campagne. Il n'a ni regrets, ni remords. Juste un vide.

Cette campagne électorale, affirme-t-il, «ça a changé ma vie». Les grands idéaux généreux qui le guidaient au moment de plonger, ont pris une réalité, une image, des visages auxquels le candidat songe encore, en vain. Il lit les journaux comme il ne les lisait pas avant.

Le lendemain de sa défaite — après la campagne qui s'est étirée sur près de huit mois et dont les six dernières semaines se sont déroulées au rythme d'un sprint — il s'est levé à 8 h 30 du matin et après avoir tourné en rond pendant un moment, il s'est rendu à la clinique L'Actuel, où il n'a pas encore repris sa pratique, et où, de surcroît, on ne l'attendait pas du tout.

«C'était comme mon seul refuge, blague-t-il sur un ton d'auto-dérision comique. J'ai ouvert le courrier, les comptes...»

Depuis mardi, il s'occupe de tâches administratives. Il estime fort probable qu'il reprendra sa pratique médicale après quelques semaines de vacances. Mais la politique le démange. Au référendum prévu pour l'an prochain, il ne sait pas encore ce qu'il va faire ni même si son engagement pourrait trouver une utilité, à travers un forum quelconque. Mais ses illusions sur le pouvoir politique, le «pouvoir de changer des choses», comme le voit Réjean Thomas, sont restées intactes.

* * *

«Le pouvoir, il n'est pas seulement au gouvernement». Lucienne Robillard a déjà bien digéré sa défaite de lundi dans le comté de Chambly. Trois jours seulement après que l'électorat ait suspendu le cours d'une carrière politique météorique, qui l'a propulsée à la direction du plus gros ministère du gouvernement du Québec, en moins de cinq ans, elle n'a même pas l'air un peu ébranlée.

«J'aime avoir de l'influence, dit Mme Robillard. J'aime ça, je le reconnais, et j'aimerais que plus de femmes pensent comme moi. J'espère me trouver un emploi qui va me permettre de continuer de faire de la politique.»

Elle a perdu son poste de député par moins de 400 voix, lundi, contre une candidate de prestige, Mme Louise Beaudoin, et elle ne sait pas encore ce qu'elle va faire maintenant qu'elle a beaucoup de temps devant elle, et pas d'emploi en vue. Et alors?

«C'est clair que dans six mois, dit-elle, si je ne me suis pas trouvée un emploi, je vais déprimer, mais pas maintenant. Pour le moment, je sens comme une grosse fatigue dans tout le corps. J'ai les idées claires. Cette semaine est plus difficile, parce que je dois dire un dernier bonjour à mon équipe ministérielle et que je sais que je ne les reverrai probablement pas.»

Avec les militants de son comté, ce n'est pas pareil. Elle dit déjà qu'elle les reverra, au moins pour le prochain référendum où elle a l'intention de s'impliquer. Pour le reste, ses projets les plus immédiats sont de partir dans le bois pendant une semaine ou deux avec son conjoint et de prendre le temps de digérer les cinq années de cette carrière politique où Mme Robillard a occupé l'un après l'autre les postes de ministre des Affaires culturelles, de l'Éducation, et de la Santé.

«Perdre, c'est difficile, mais on peut le prendre différemment, selon ce qu'on a vécu. Je ne ressens pas cette défaite comme s'il s'agissait d'un échec personnel», affirme-t-elle.

Chambly, son comté, a changé de bord comme il change de bord à chaque fois que le gouvernement change de bord. Trouve-t-elle ses électeurs ingrats?

Mme Robillard sourit. En 1989, à l'époque où elle était encore Curatrice



«J'aime avoir de l'influence, dit Lucienne Robillard. J'aime ça, je le reconnais, et j'aimerais que plus de femmes pensent comme moi. J'espère me trouver un emploi qui va me permettre de continuer de faire de la politique (...). Perdre, c'est difficile, mais on peut le prendre différemment, selon ce qu'on a vécu. Je ne ressens pas cette défaite comme s'il s'agissait d'un échec personnel.»

PHOTO CLEMENT ALLARD, collaboration spéciale

publique, des «chasseurs de tête» libéraux cherchaient à la convaincre de se lancer en politique en lui faisant miroiter les plus beaux aspects de la vie politique.

Et c'est Robert Bourassa qui l'a convaincue, quand elle lui a demandé de lui dire ce qu'un politicien découvre tôt ou tard, de l'autre de la médaille: l'ingratitude.

«Il m'a demandé si je pensais être capable de vivre avec cette ingratitude, raconte-t-elle, même après avoir fait un bon mandat. J'étais préparée à ça.»

* * *

L'ingratitude, le député de Salaberry-Soulanges et ministre de l'Emploi, M. Serge Maril, pourrait en parler longtemps. Dans une municipalité pour laquelle il a obtenu des millions de dollars en investissements gouvernementaux pour les routes, des écoles et la construction d'un gymnase, on a voté péquiste à deux pour un. Une autre municipalité où ont été aménagées des pistes cyclables, une plage, et où on a amélioré le réseau routier, lui a servi le même traitement, lundi soir. Il cherche encore à comprendre.

«Et à Saint-Clet, où j'ai pas un dossier qui roule, on a passé sans problème. Ce dont je me rends compte, c'est que la valeur du candidat n'a plus d'importance. On regarde les gestes, les bilans du gouvernement, et on vote selon qu'on est pour ou contre.»

M. Maril, qui était gestionnaire dans une polyvalente de son comté avant de faire le saut en politique, en 1985, a représenté Salaberry-Soulanges durant neuf ans, dont les huit derniers mois comme ministre. Il a perdu, lundi, aux mains d'un candidat du PQ, M. Serge Deslières, par 936 voix. Les 1200 bulletins rejetés, au dépouillement, les problèmes inhérents à un recensement estival, la qualité de son organisation, tout y a passé pour chercher une raison à cet échec auquel il ne croyait pas.

Il y a eu la loi 102, qui a fait perdre un pour cent de leurs salaires aux fonctionnaires, mais aussi aux employés de dizaines de municipalités et du secteur para-public. Dans son comté, il y a même eu une commission scolaire qui a profité de l'utilisation des écoles pour le jour du scrutin pour décréter le 12 septembre «journée pédagogique», chôme et non-payée, pour les professeurs. Belle façon de leur rappeler cette loi impopulaire, le jour même des élections.

Durant ses huit années parlementaires, le député Maril a été du nombre des députés qui ont essayé de forcer le gouvernement à revaloriser le travail des simples élus de comté. Sa frustration n'en est que plus grande en songeant que l'électorat, selon lui, a surtout cherché à se débarrasser du gouvernement libéral, pour satisfaire un besoin de changement.

«Je vais me sentir mieux dans peu de temps, dit-il, mais en ce moment, je sens juste comme un vide. Comme député, on s'habitue à être constamment sollicité, à jouer le rôle d'un promoteur, d'un commissaire industriel, d'un travailleur social. J'ai toujours eu le sentiment d'être impliqué, utile à quelque chose et puis, tout à coup, rien.»

«Je me sens léger, léger. Je pense que je vais finir par aimer ça. Mais ça va prendre encore un petit bout de temps.»

* * *

Quand Réjean Thomas revoit sa campagne, il pense souvent à ces électeurs qui lui demandaient: «Combien ils vous paient pour faire ça?» «Je me disais: Pourquoi je fais ça? Qu'est-ce que je fais là? J'ai des malades qui m'attendent à la clinique...»

Une fois le verdict tombé, perdre est une question d'attitude. Réjean Thomas ne connaissait pas la politique avant de devenir un candidat malheureux. Le ministre Maril n'a jamais eu le temps de montrer ce qu'il pouvait faire à un poste décisionnel, tandis que Mme Robillard a passé toute sa vie d'adulte à changer de carrière et de trajectoire à tous les quatre ou cinq ans.

Mais lors d'entrevues accordées à La Presse cette semaine, ils admettaient tous avoir été sonnés par la défaite et évoquaient le même vide, en bout de piste, après une course essouffante qui les a physiquement épuisés. Les vacances? Oui, bon, mais après?

Après avoir goûté à l'ingratitude des électeurs, pourquoi ont-ils tous le désir de s'y remettre d'une façon ou d'une autre?

«J'étais médecin du sida, dit le Dr Thomas. Avec la politique, j'ai découvert une autre façon de rester en contact avec les gens et la vraie vie.»

«Parce que le système politique fait en sorte qu'on vit sur un nuage, dit Mme Robillard. J'ai vu des ministres qui ne touchaient plus à terre, qui volaient comme des 747.»

«Le pouvoir, c'est très dangereux, mais si on le perçoit comme un moyen d'arriver à des fins, et non comme une fin en soi, c'est fantastique.»

Le docteur Réjean Thomas n'est pas amer. La défaite l'a déçu, mais il ne l'a pas interprétée comme un revers personnel. Il estime avoir mené une campagne propre, une bonne campagne. Il n'a ni regrets, ni remords. Juste un vide. Cette campagne électorale, affirme-t-il, «ça a changé ma vie».

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse



La force d'une idée

Le pouvoir d'intervention dans les affaires des autres pays

JEAN CHICHIZOLA

L'entrevue fut réalisée pour le réseau World Media. **D**es CI en Somalie, des légionnaires français à Sarajevo, des militaires français au Rwanda et bientôt des troupes américaines à Haïti.

Un certain nombre de ces opérations nous font penser que le droit d'ingérence humanitaire est devenu réalité. Tour à tour salué comme une grande avancée du droit international et critiqué comme le mélange dangereux du cœur et de la raison d'État. Avant de jeter sur le terrain des milliers d'hommes de guerre au nom de la morale, le droit d'ingérence humanitaire fut d'abord l'idée d'un homme seul, Mario Bettati, professeur français de droit international, âgé de 56 ans. S'il présente au premier abord la réserve du juriste, il suffit de l'écouter pour comprendre que le professeur distingué cache un militant passionné des droits de l'homme. Passion et compétence, telles sont les recettes de vie d'un homme qui a voulu changer la donne des relations internationales.

Question: Vous êtes à l'origine de l'idée de droit d'ingérence humanitaire qui a bouleversé le droit international. Pour quelles raisons un juriste à l'abri de sa tour d'ivoire décide de s'engager publiquement? Par révolte, par intérêt, par vocation?

Mario Bettati: Par révolte sûrement, par hasard et par chance surtout. Je ne pouvais pas raconter à mes étudiants quelque chose qui revenait à dire: le droit international, cela ne sert à rien. Je ne pouvais pas approuver ce juriste suisse qui en pleine Seconde Guerre mondiale écrivait que «les Juifs ne constituant pas un État, il n'y a donc pas de place pour eux dans le droit international humanitaire». J'ai toujours été convaincu qu'un individu peut faire quelque chose et changer le droit international. Ce n'est pas un problème de coefficient intellectuel, mais une simple affaire de volonté et d'énergie.

Il faut également être au bon endroit et au bon moment. En 1965, j'ai fait la rencontre d'un jeune médecin français, Bernard Kouchner, qui partageait ma révolte. Trois ans plus tard, il partait pour le Biafra et ainsi commençait l'épopée des «French doctors».

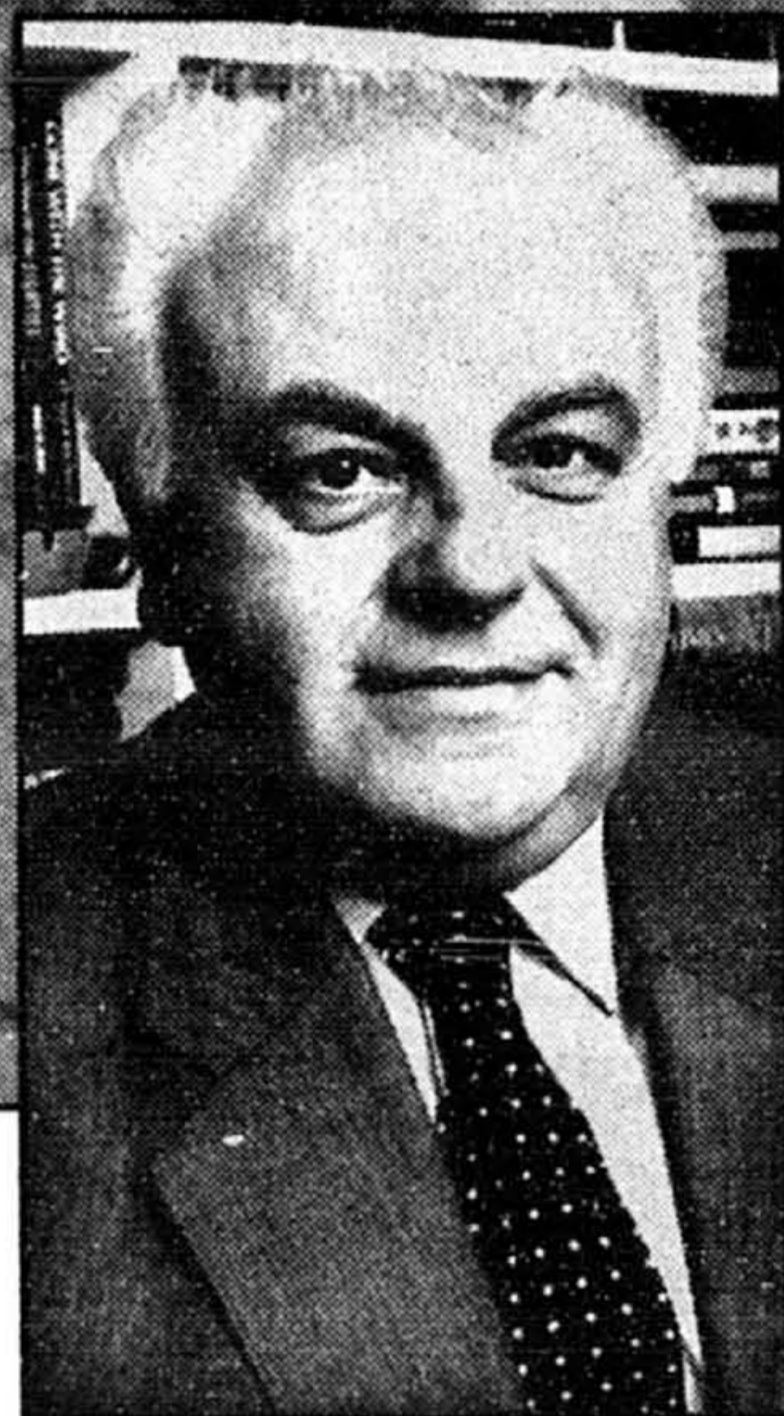
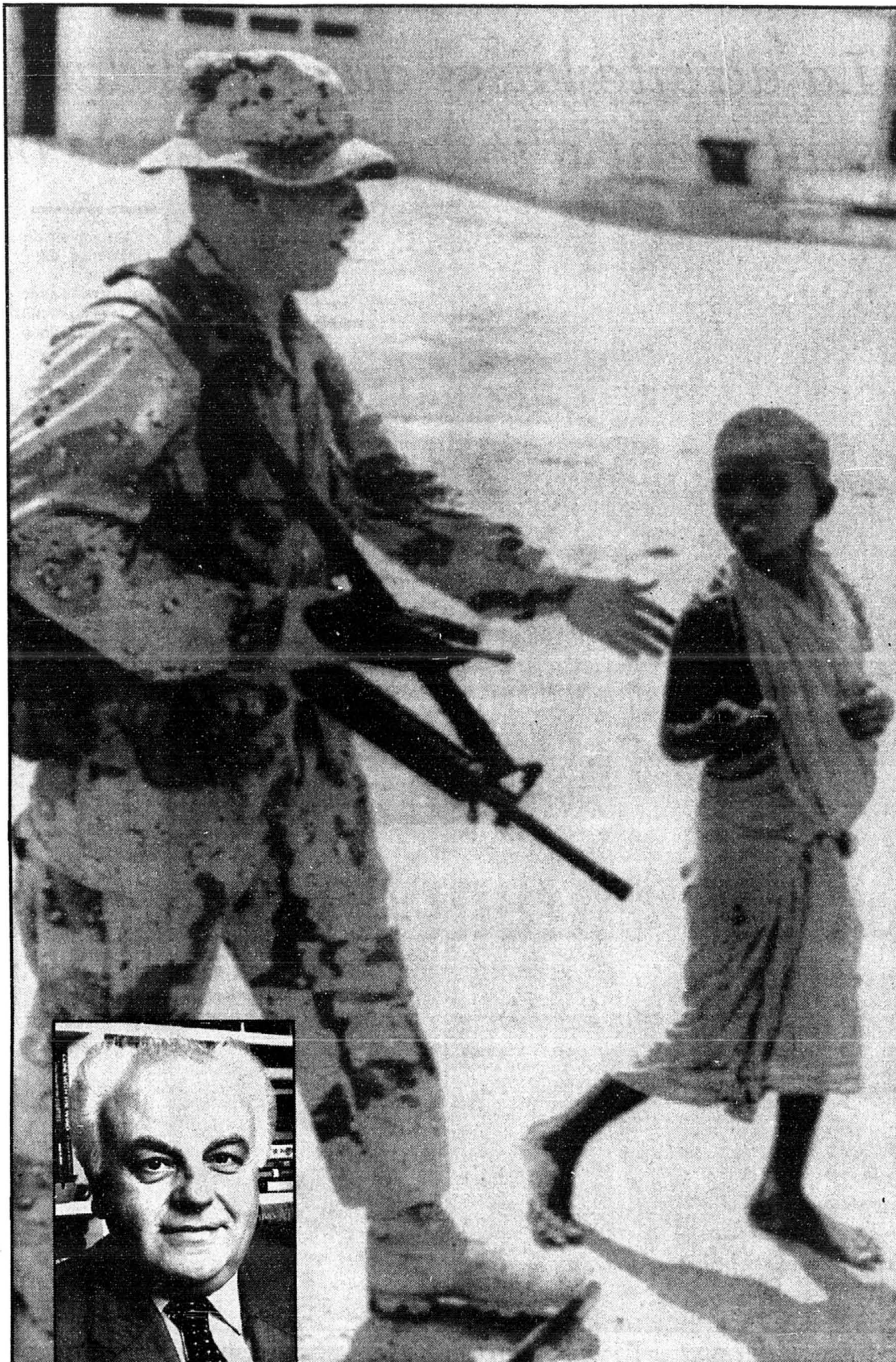
L'ingérence humanitaire est née cette année-là. Pour la majorité de l'intelligentsia occidentale, 1968 est l'année de la révolte étudiante. Pour les autres, dont j'étais, c'est la découverte de la tragédie du Biafra, de l'hypocrisie des États, ces «monstres froids» et de la difficulté de porter assistance aux victimes. Le droit international interdit aux médecins d'aller porter secours aux squelettes du Biafra, comme il interdit théoriquement aux chars du Pacte de Varsovie d'écraser le printemps de Prague. Mais les premiers le font au péril de leur vie alors que l'action des seconds est mollement condamnée par la communauté internationale.

Après 68 et le Biafra, nous avons discuté pendant vingt ans des solutions à ce problème, avec Kouchner bien sûr mais aussi avec de grands intellectuels comme Jean-Paul Sartre ou Raymond Aron et des artistes célèbres comme Yves Montand et Simone Signoret. Je ne compte plus les nuits blanches que nous avons passées ensemble! Nous étions tous convaincus qu'il y avait une sorte d'osmose entre le droit international, la morale, la philosophie, les drames humanitaires, et la mobilisation de l'intelligentsia.

Question: Pour imposer votre idée, vous avez pourtant dû obtenir le concours de ces «monstres froids» que sont les États?

Mario Bettati: Je suis avant tout un spécialiste du droit international et je sais que les États sont les seuls centres de pouvoir sur la scène mondiale. Une initiative individuelle a toujours besoin du soutien implicite ou officiel d'un ou de plusieurs États souverains.

Je n'aurai rien pu faire sans l'accord des hommes politiques français, de droite comme de gauche. En 1987, lors d'une conférence organisée à Paris sur «droit et morale humanitaire», Jacques Chirac et François Mitterrand, alors respectivement premier ministre



Soldat américain et enfant somalien. Ci-contre, Mario Bettati: «J'ai toujours été convaincu qu'un individu peut faire quelque chose et changer le droit international. Ce n'est pas un problème de coefficient intellectuel, mais une simple affaire de volonté et d'énergie.»

et président de la République française nous ont apporté leur soutien. Lorsqu'il a été nommé secrétaire d'État à l'action humanitaire en 1988, Kouchner m'a dit d'aller vendre moi-même mon projet à l'ONU. C'est en tant que représentant de l'État français que j'ai rédigé et négocié la résolution 43131 de l'assemblée générale du 8 décembre 1988, qui pour la première fois impose l'idée d'un droit d'ingérence humanitaire, idée reprise ensuite dans les résolutions du conseil de sécurité concernant le Kurdistan, l'ex-Yougoslavie ou la Somalie.

À l'ONU, où j'ai retrouvé un ami et collègue de plus de trente ans, un certain Boutros-Ghali, j'ai dû convaincre les États les uns après les autres que mon texte n'était pas une arme de guerre néo-colonialiste et qu'il n'allait pas détruire la sacro-sainte souveraineté des États. J'ai d'ailleurs appris à cette occasion que, à la différence de ce

que j'enseignais à mes élèves, le centre du pouvoir «onusien» n'est pas l'Assemblée générale, la Cour internationale de justice ni même le Conseil de Sécurité. L'organe principal des Nations unies, c'est la cafétéria!

Question: Votre idée s'est-elle facilement imposée?

Mario Bettati: En France, l'accueil a été presque glacial. Dans leur grande majorité, mes collègues juristes n'ont pas compris le sens de ma proposition. Quant aux diplomates, le seul mot d'ingérence leur faisait dresser les cheveux sur la tête. En revanche, les journalistes et les juristes américains ont réagi très favorablement, ce qui m'a grandement facilité la tâche quand il a fallu convaincre les représentants de l'Oncle Sam à l'ONU.

Si vous lisez le texte de la résolution

43131, il vous tombera des mains tant il est rempli de dispositions qu'on nomme en langage diplomatique «cosmétiques». Nous avons dû composer et ruser avec les délégations internationales. La veille du vote, le délégué soviétique m'avait ainsi confié que mon texte était «révolutionnaire», ce qui me paraissait de la part du représentant de la patrie des travailleurs une raison supplémentaire de le voter. Il souhaitait «simplement» ajouter que le droit d'ingérence humanitaire devait se faire «à la demande de l'État en difficulté», ce qui revenait à enterrer mon projet! Quelques heures après, de retour à Paris, je rencontrais dans le bureau de Kouchner une délégation soviétique qui nous annonçait que l'Arménie venait d'être frappée par un tremblement de terre destructeur et demandait notre aide. Depuis lors, les Soviétiques ont toujours soutenu l'ingérence humanitaire...

Question: Vous parlez de l'Arménie,

mais les conséquences de l'ingérence humanitaire sont aujourd'hui critiquées en Somalie ou dans l'ex-Yougoslavie. Comment réagissez-vous à cette remise en cause de votre projet?

Mario Bettati: Dans les deux cas, l'ingérence humanitaire qui consiste à tout faire pour sauver les victimes est-elle critiquable? Vous ne verrez jamais une victime reprocher à ses sauveteurs d'être venus la sauver. Sur ce plan, les interventions en Somalie et dans l'ex-Yougoslavie ont réussi. Certains intellectuels considèrent que le développement de l'action humanitaire entretient la guerre en ex-Yougoslavie. L'humanitaire prolongerait donc le massacre. Cet argument est assez séduisant mais il ne prouve rien. Je ne peux pas arrêter l'aide humanitaire à Sarajevo, parce que sans cette aide, Sarajevo ne serait plus qu'un cimetière. La mort de Sarajevo aurait peut-être réveillé les consciences endormies de l'Occident. Mais il ne faut pas demander à un médecin de laisser mourir celui qui fait un infarctus pour inciter l'État à développer une politique de prévention des maladies cardio-vasculaires. Le devoir du sauveur est de sauver des vies humaines et pas de se croiser les bras!

Question: Les États ont pourtant refusé toute politique de «prévention» dans l'ex-Yougoslavie. Votre idée de départ n'a-t-elle pas servi essentiellement à masquer leur lâcheté?

Mario Bettati: Malheureusement oui. Nous atteignons là les limites de l'ingérence humanitaire, et de l'action humanitaire en général. Faire l'aumône n'a jamais supprimé les pauvres. Je cite toujours la formule du philosophe Vladimir Jankelévitch: «Saint-Martin coupe son manteau en deux, cela fait un saint de plus mais cela ne fait pas un pauvre en moins.» J'en suis parfaitement convaincu. Mais Saint-Martin n'a pas eu tort de partager son manteau.

En Somalie, comme en ex-Yougoslavie, nous assistons à l'échec de ce que j'appelle «l'ingérence démocratique», celle qui a pour fonction de rétablir l'ordre public, le règne de la loi et de la justice.

Cet échec, je le condamne, et je reconnais que l'action humanitaire est devenue un substitut de la diplomatie qui donne bonne conscience aux responsables politiques. Mais je refuse d'en endosser la responsabilité. Qu'on le reproche aux politiques, pas aux humanitaires!

Question: Ne faudrait-il pas poursuivre votre projet initial et rendre obligatoire cette «ingérence démocratique» par une nouvelle avancée du droit international?

Mario Bettati: Je ne peux pas tout faire même si ce que je viens de vous dire est déjà un discours politique. Je ne suis pas réellement un homme de pouvoir, ou plutôt je le suis par personne interposée. Je ne suis qu'un universitaire, un intellectuel qui a lancé une idée. Mon idée est devenue une idée de pouvoir parce que j'ai convaincu des hommes d'État. Mon expérience me fait douter du déploiement — que j'approuverai bien sûr — d'une police internationale à la disposition du Secrétaire général de l'ONU alors que la plupart des États ne payent même pas leur contribution à cette organisation.

Question: Quels sont alors vos objectifs?

Mario Bettati: Consolider l'acquis et ce n'est pas le plus simple. L'expression «droit d'ingérence» est à la mode et il est utilisé pour qualifier tout et n'importe quoi.

...Mais le droit international se fait par stratification successive dans le cadre d'un processus très lent. La déclaration universelle des droits de l'homme, qui fut rédigée et négociée par l'un de mes maîtres, René Cassin, a été adoptée le 10 décembre 1948. La démocratie ne s'est pas installée sur la planète le lendemain. Les pactes d'application de cette déclaration de principe n'ont été signés qu'en 1966. Ils sont entrés en vigueur en 1976, et certains États n'ont commencé à en tenir compte que dans les années 80. J'ai semé une graine, et j'en revendique la paternité. J'ai obtenu depuis 1988 un premier bourgeois. Si l'arbre devient un jour adulte, je sais que je ne serai plus là pour l'arroser.

Résolutions réitérant le pouvoir d'intervention

Depuis la première résolution sur le droit d'ingérence humanitaire, adoptée le 8 décembre 1988 par l'Assemblée générale de l'ONU, les instances des Nations unies ont adopté 13 autres textes appliquant ce principe à l'Irak, à la Somalie et à la Bosnie-Herzégovine.

Résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies:

- Résolution 43131 du 8 décembre 1988. Elle se prononce pour le libre accès aux victimes dans le cas de «catastrophes naturelles et autres situations d'urgence du même ordre».

- Résolution 45100 du 14 décembre

1990. Elle ajoute l'idée de «couloirs d'urgence humanitaire» garantissant aux États que l'ingérence humanitaire sera strictement limitée dans le temps et dans l'espace.

Résolutions du Conseil de sécurité:

- Résolution 688 du 5 avril 1991 concernant l'Irak. Elle exige que «l'Irak... mette fin sans délai à la répression de la révolte kurde par l'armée irakienne de Saddam Hussein» et «lance un appel à tous les États-membres et à toutes les organisations humanitaires pour qu'ils participent à ces efforts d'assistance humanitaire». Deux jours plus tard, les États-Unis et

leurs alliés français et britanniques lancent l'opération «Provide Comfort», où leurs forces armées fournissent directement l'assistance aux populations kurdes déplacées.

- Résolution 706 du 15 août 1991 concernant la Somalie.

- Résolution 733 du 23 janvier 1992. Elle appelle tous les États-membres de l'ONU à fournir une aide humanitaire accrue.

- Résolution 746 du 17 mars 1992. Elle prévoit l'envoi d'une mission d'experts pour établir les bases d'une opération humanitaire.

- Résolution 794 du 3 décembre 1992. Elle demande que «tous les moyens nécessaires» soient utilisés pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire. Elle donne ainsi un feu vert aux États-Unis et à leurs alliés pour le déploiement de l'opération «Restore Hope».

- Résolution 752 du 15 mai 1992 concernant la Bosnie-Herzégovine. Elle prévoit l'envoi d'experts devant étudier la faisabilité d'une protection armée pour assurer les programmes humanitaires.

- Résolution 758 du 8 juin 1992.

- Résolution 764 du 13 juillet 1992.

- Résolution 770 du 13 août 1992. Elle autorise tacitement l'usage de la force pour protéger l'acheminement de l'aide humanitaire.

- Résolution 771 du 13 août 1992. Elle condamne les atteintes au droit international humanitaire.

- Résolution 787 du 16 novembre 1992.

- Résolution 798 du 18 décembre 1992. Elle exige la fermeture immédiate des camps de détention dont «le libre accès» doit être assuré.

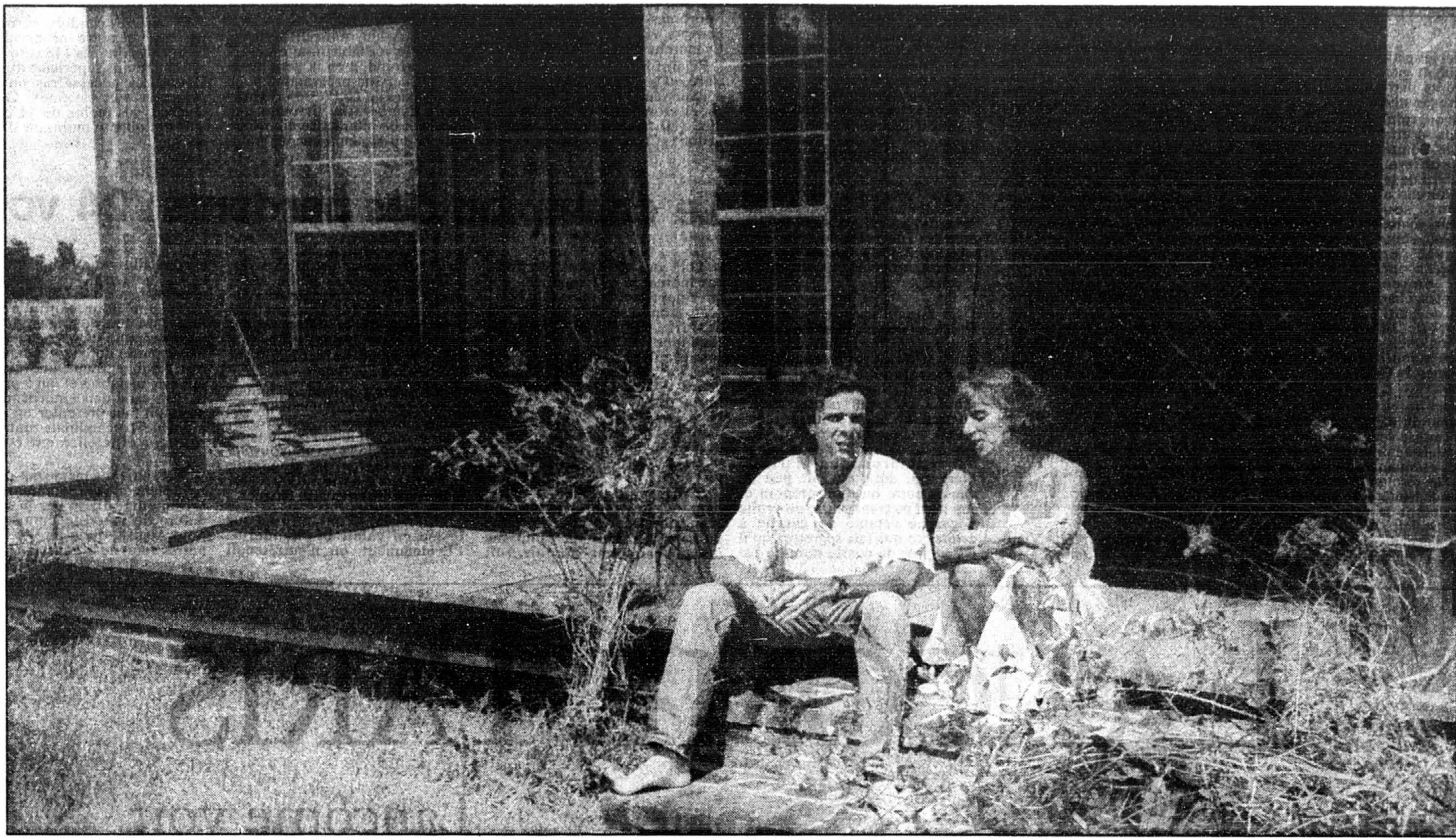


PHOTO MAXINE COURET, collaboration spéciale

Zachary et sa femme Claude, sur le perron de leur maison cadienne dans le rang Bon-Secours, à quelques kilomètres de Lafayette.

Le réveil de Zachary n'a pas été entendu en Louisiane



GÉRALD LEBLANC

Le beau Zachary était ému et émouvant cet été, lorsqu'il a lancé un vibrant appel au secours pour les Cadiens de la Louisiane.

Avec Butler et les autres, Zachary participait au grand show musical, diffusé à travers le Canada et la francophonie, qui a donné le ton au Congrès mondial acadien du mois d'août.

C'est les larmes aux yeux que le Cadien a lancé son cri d'alarme, après avoir chanté *Réveille!*, un rappel cru du sort fait aux siens et un cri de ralliement pour sauver la patrie.

« On trouve actuellement la première génération qui n'aura pas entendu la tonalité cadienne en Louisiane. C'est à vous de nous venir en aide, car la Louisiane représente la frontière de la francophonie. Et quand un pays perd sa frontière, il est en danger », avait-il ensuite lancé. « Avec les gars de 1755, nous avions les yeux qui coulaient », se souvient Zachary.

Un mois après l'événement, à l'ombre des chênes et des fleurs entourant sa belle demeure perdue dans le rang Bon-Secours, à sept kilomètres de Lafayette, le chanteur m'a expliqué comment le spectacle de la plage Parlee à Shediac l'avait profondément bouleversé.

Il est des choses intimes dont on ne

trouve les mots que dans la chaleur de son foyer. Sur la galerie entourant sa grande maison cadienne, il a d'abord rappelé la création de *Réveille!*

C'était en 1973. Il revenait d'un séjour en France, où il avait été applaudi par un public de 20 000 personnes, découvrant qu'on pouvait chanter en français et être compris.

« Je venais de lire les livres de Bona Arsenault et du cousin Dudley LeBlanc. Je connaissais les faits de notre histoire et j'avais la tête encore pleine de mélodies bretonnes. Ça bouillonnait. Un soir revenant de Lafayette, j'ai composé la chanson d'un trait dans mon camion. Il me faut habituellement des semaines et des mois pour finir une chanson. Seulement deux fois, c'est venu tout d'un coup : *Ma Louisiane et Réveille!* »

Cette chanson, qui aurait pu devenir pour les Louisianais ce que fut *Gens du pays de Vigneault* pour les Québécois, rappelle en termes crus et tragiques comment les « goddams » et les « sacrés maudits » ont brûlé les maisons et séparé les familles de ces « orphelins de l'Acadie » qui ont cherché refuge dans la douce Louisiane, avant de lancer le cri de *Réveille!* pour sauver le village.

« Certaines chansons sont une sorte de don de Dieu qui vient du subconscient et qui touche au surmatériel. *Réveille!* est sortie tout droit de l'émotion tragique enfouie dans la mémoire des Cadiens. C'est à cause de cette émotion, transmise de grand-mère en petit-fils, peut-être un peu comme pour les Noirs et les Juifs, qu'il y a encore du français et une culture acadienne en Louisiane. »

Le cri du cœur de *Réveille!* n'a pas été entendu en Louisiane, ni par les jeunes qui ne parlaient plus le français et méprisaient l'accordéon, ni par les vieux qui n'entraient pas dans le mélange de rock et de folklore cadien de Zachary.

C'est en Acadie, particulièrement aux frolics de Cap-Pelé, et au Québec que Zachary a chanté son hymne révolutionnaire, avant de le ranger dans le tiroir de l'oubli. « En revenant du Québec (il a vécu à Montréal de 75 à 80), je me suis aperçu que ma nouvelle pensée politique ne collait pas en Louisiane, qu'il était ridicule de transplanter ici le courant nationaliste du Québec. »

« Pendant douze ans, je n'ai pas chanté *Réveille!*, car c'était trop bouleversant, trop dangereux pour ma santé mentale. Puis je l'ai reprise, il y a deux ans, au festival de Lafayette, sans pouvoir me rappeler tous les mots. »

« Cet été, à Caraquet, avant le show de Shediac, j'ai chanté devant 2000 jeunes. Après le spectacle et les rappels, les gens se sont mis à frapper des mains et à scander *Réveille! Réveille!* Ce n'était pas au programme, mais nous l'avons chantée ensemble. »

« J'ai alors revécu l'émotion de 1975, sur la butte à Napoléon de Cap-Pelé. Après mon tour de chant, une vieille Mme LeBlanc est venue me dire : *Je vais prier pour toi!* Elle ressemblait tellement à ma grand-mère et parlait comme elle. J'ai alors compris que j'étais acadien. Ce sentiment ne m'a jamais quitté depuis. »

Zachary m'a ensuite expliqué que son

propre réveil a été rendu possible par la tonalité cadienne héritée de sa grand-mère.

« Je suis enfant unique et le jour de ma naissance, en 1950, mon oncle Zachary Richard et mon grand-père ont été terrassés par le tonnerre, de même que leurs chevaux, en revenant de conduire le bétail dans la prairie. Ma grand-mère a insisté pour que je porte le nom de son fils, Zachary Richard, et j'ai toujours eu une relation particulière avec elle. À la maison et à l'école, tout était en anglais. C'est avec grand-mère que je parlais cadien, que je gardais vivante la sonorité de ma culture. »

C'est là tout le drame évoqué par Zachary cet été à Shediac : les grands-mères ne parlent plus français et les petits-enfants ne connaissent pas cette tonalité cadienne. Ils seront des « cajuns », comme le dit la publicité américaine de la Louisiane, mangeront du *gumbo*, boiront de la bière et laisseront « les bons temps rouler ». Les Acadiens de Louisiane se nomment Cadiens, en prononçant « cadjen » comme le faisaient les ancêtres de Grand-père.

C'est le tiroir du français cadien qui est train de disparaître de l'armoire culturelle de Zachary. « Notre culture est comme une armoire, avec plusieurs tiroirs : l'un pour la radio et la télé, un pour l'école et un autre pour les amis, et enfin celui des vieux qui parlent cadien. Ce tiroir est presque vide. C'est ça que j'ai voulu dire à Shediac. »

Entre-temps, Zachary mène sa carrière en anglais, aux États-Unis, avec des tournées en Europe et au Japon, enregistre

des disques à New York et recommence même à composer en français.

« Ça correspond probablement à ce que je suis : deux carrières parallèles. On ne sait pas aux États-Unis que je chante en français et les Québécois ne savent pas que je chante en anglais. Le congrès acadien et quelques visites m'ont donné le goût de renouer avec le public cadien. Pour la première fois depuis 10 ans, je travaille sur de nouvelles chansons en français. »

Et le français en Louisiane ?

« Avec mon voisin Jean Arseneaux, on a tenu un journal durant les fêtes du Congrès acadien, comme l'ont fait Herménégilde Chiasson et le poète Gérard LeBlanc à Moncton. On pense en faire un livre. »

« Le nouveau consul de France a demandé à me rencontrer. Il veut faire quelque chose pour les Cadiens. Il ne faut pas importer de la musique et des chants. Il ne faut pas faire des rencontres de gens en cravate autour de cocktails. Ce qu'il faut, c'est nous donner de l'argent pour permettre aux scouts de découvrir les arbres et les noeuds en français cadien. »

« Ce qu'il faut c'est permettre la parution de romans en cadien. Sans littérature, on ne peut se concevoir et se dire, on ne peut sortir sur la place publique et rebâtir le village. »

« Il reste un fond de fierté et d'attachement, enfoui sous une épaisse couche de gêne, un héritage de l'époque où cadien était synonyme d'ignorance et de pauvreté. »

« Il faut faire sortir ce vieux fond, avec des tapes sur la gueule. *Réveille!* »

La culture cadienne n'est plus française

Entre une soupe *gumbo* et un ragout *jambalaya*, au charmant Cajun Café d'Enola Prudhomme, une petite dame énergique s'indigne et s'enflamme dès qu'on doute de la pérennité du français cadien.

« La culture cadienne, c'est beaucoup plus que du folklore, quoi qu'en pense Mulroney », finit par lancer Earlene Broussard, directrice du CODOFIL, le Conseil pour le développement du français en Louisiane.

L'ardeur mise à nier la folklorisation trahit la volonté de se convaincre soi-même de la réversibilité d'un fait accompli. La désillusion commence à la Nouvelle-Orléans, plutôt New Orleans (prononcez orléans), où le French Quarter rappelle le passé à des fins purement touristiques. L'on n'y parle pas plus français qu'à New York ou Los Angeles.

Même dans le pays cadien, la région de bayous et de plantations du sud-ouest qu'on nomme Acadiana, il faut une patiente tenacité pour déterrer la présence française, enfouie dans le sanctuaire privé du foyer. Aucune affiche en français et personne qui ne s'adresse à vous en français. Le français cadien est déconnecté de la vie moderne : c'est un murmure nostalgique sorti de la bouche des grands-mères qui n'ont pas appris l'anglais.

Mme Broussard, la première fille du pays à diriger le CODOFIL, dont les deux premiers directeurs furent français et belge, se rabat sur les données du recensement de 90 : 1,1 million sur 4,3 millions de Louisianais se dont dits de souche française, dont 450 000 s'identifiant comme Cadiens et 260 000 parlant le français.

Ce n'est quand même pas rien ! On est même étonné de rencontrer des Afro-Américains (on les nomme « Créoles » en Louisiane) parlant le cadien comme leur langue maternelle. Wilbert Guillory, le promoteur noir de la musique zydeco adoptée par les Cadiens, fut effectivement le seul Louisianais que j'ai vu s'adresser à tout le monde d'abord en français. Au pays des bayous, il fut un temps où le cadien était la langue commune de tous.

Mais quand on demande à Curtis Joubert, dynamique maire cadien d'Eunice, combien de ses 12 000 citoyens sont francophones, il se contente de répondre : beaucoup, la plupart des vieilles familles. Ce genre de statistique ne figure pas à l'ordre du jour d'une petite ville cadienne où tout se fait en anglais.

À Eunice justement, le centre culturel s'affiche Acadian Center of Eunice, tout comme le village acadien de Lafayette se nomme Acadian Village. Le français ca-

dien est fait pour être parlé, pas pour être écrit, car on ne l'a jamais enseigné dans les écoles.

Ce n'est plus complètement vrai, car depuis l'entrée en scène du CODOFIL, en 1968, on a introduit 30 minutes de français langue seconde par jour dans les écoles. Et depuis 10 ans, on bâtit un programme d'immersion en français, où l'on retrouve 800 petits Cadiens, dont l'enseignement se fait à 60 p. cent en français.

Mme Broussard a présenté trois nouveaux projets au gouvernement de la Louisiane :

1) des week-ends d'immersion pour les adultes afin de leur apprendre à écrire la langue que leurs enfants apprennent à l'école ;

2) la production de matériel didactique reflétant la réalité cadienne française ;

3) la valorisation du bilinguisme pour les employés de l'industrie touristique. Elle demandait 100 000 \$ pour la mise sur pied de chacun des nouveaux projets. On l'a félicité pour ses beaux programmes, sans ajouter un sou aux 200 000 \$ versés annuellement au CODOFIL.

(Un article de la Constitution louisianaise stipule que « le droit du peuple de préserver, de nourrir et de promouvoir son origine historique, linguistique et culturelle est reconnu ». Et la loi de création du CODOFIL en 1968 promet « de

faire le nécessaire pour développer, utiliser et préserver la langue française ». Mais tout ça est écrit et les Cadiens ne lisent pas le français. À l'aéroport de New Orleans, on pratique le bilinguisme, mais c'est l'espagnol qui figure avec l'anglais.)

Mme Broussard s'est adressé au fédéral pour obtenir des subventions à la radio-télé, au même titre que les radios vietnamienne et latino subventionnées par Washington. On lui a répondu que les Cadiens ne constituaient pas une minorité reconnue. Les Cadiens devront donc se contenter d'écouter la radio le matin de 5 à 6 heures et de regarder la télé le dimanche de midi à 13 heures.

On peut imaginer la joie des Cadiens d'avoir obtenu récemment deux heures à la radio communautaire le samedi soir. On y diffuse en direct un show musical cadien produit dans un petit théâtre d'Eunice, le Liberty Center, devant une auditoire de quelque 500 personnes qui en profitent pour s'offrir un tour de danse.

Lors de mon passage à Eunice, avec un groupe de journalistes canadiens invités par le ministère du tourisme, j'ai rencontré l'animateur de ce « Rendez-vous des Cajuns », Barry Jean Ancelet, jeune professeur de français de l'Université de Lafayette.

M. Ancelet était à Moncton cet été

pour le Congrès mondial acadien. Il est revenu enthousiaste devant le chemin parcouru par les Acadiens du Nouveau-Brunswick et frustré de ne pouvoir en faire autant en Louisiane.

« Il y a un réveil, le passage de la honte à la fierté d'être cadien, mais nos efforts sont dispersés et sans objectif précis. Avec une vingtaine de camarades militants, on se réunira bientôt dans une sorte de « retraite fermée » pour établir un agenda politique. La culture existe mais elle risque de ne plus s'exprimer en français, comme quand la France est passée du latin au français », me dit le professeur de 43 ans.

Politisier la question du français semble en effet un pas infranchissable pour cette culture privée du français cadien. Personne ne se rappelle avoir été témoin d'une campagne politique, à la mairie ou « aux niveaux supérieurs de gouvernement, où le fait français était objet de débat ou de promesses. »

Personne n'est offusqué de voir que Lafayette, majoritairement cadienne et capitale du pays acadien, n'a pas eu de maire cadien depuis une quinzaine d'années.

On ne voit pas comment la langue française pourrait survivre en Louisiane, à moins de politiser le tiroir cadien de l'armoire culturelle de Zachary.

Les résultats des dernières élections vus par la lorgnette des perdants

DENIS ARCAD

Voici les petites statistiques qui ne veulent rien dire et le bilan des petits partis qui ne veulent pas dire grand-chose.

L'incongruité la plus divertissante du scrutin s'est produite dans le comté de Jonquière, où le Parti de la Loi naturelle a obtenu son meilleur score, soit 1248 voix. Roberval et Lac-St-Jean ont aussi donné 920 votes chacun à ce parti Marxram qui prône le Marxram «vol yogique» comme «solution validée scientifiquement» aux problèmes du Québec.

Mais détrompez-vous, le Royaume du bleuets ne se tourne pas en masse vers la lévitation et le mysticisme oriental: il semble que ces étonnantes performances soient le résultat d'une déclaration maladroite d'un candidat libéral durant la campagne: Stéphane Dallaire (24 ans) s'en est pris à l'âge du député péquiste sortant, Francis Dufour (65 ans),

l'accusant d'être «vieux, avec de vieilles idées».

Selon Richard Chaumont, l'organisateur péquiste du comté, certains électeurs libéraux, choqués par ces propos, se sont rabattus sur la seule autre candidate en lice, Sylvie Francoeur... de la Loi naturelle. «C'est un vote de protestation de la part de libéraux d'un certain âge, en réaction contre cette remarque, a analysé Chaumont. La preuve, c'est qu'en plus, il y a eu presque 900 bulletins volontairement annulés.» M^{me} Francoeur estime que le Parti de la Loi naturelle s'élève dans la ferveur populaire, mais elle ajoute: «Il y a du monde qui ne voulait voter ni PQ, ni PLQ. Il n'y avait que trois partis, alors l'autre, c'était moi.» Le jeune Dallaire a quant à lui expliqué la chose en disant que «dans la région, le monde est toujours plus original».

L'effet Dallaire explique peut-être les scores du PLN au Saguenay-Lac-St-Jean, mais il reste que, à travers le Québec, pas moins de 33 792 voix (0,86 p. cent des électeurs) ont estimé que la meilleure option était le Parti de la Loi naturelle.

À noter que dans Marie-Victorin, la vague «pelléniste» (du

PLN) a été enrayée par Moncef Guitouni, qui fait quant à lui dans la croissance personnelle. Il a réussi à devancer son rival de la Loi naturelle, Sylvain Latour, par 569 à 383 voix. Rappelons que M. Guitouni avait affirmé, après avoir été viré comme président de l'Action démocratique: «Si ce qu'on me dit dans le porte-à-porte est vrai, je passerai.»

Avec 0,86 p. cent des voix, le PLN talonne le Nouveau parti démocratique, qui a obtenu 0,87 p. cent des voix, comme quoi le 12 septembre 1994 ne fut pas une très bonne journée pour le centre-gauche.

En fait, la journée ne fut pas très bonne pour l'extrême-gauche non-plus: le Parti communiste du Québec, dirigé par un employé de La Presse, André Cloutier, a reçu l'appui de seulement 1056 prolétaires. C'est le plus petit score des 16 partis en lice. Cloutier a récolté 90 voix dans Ste-Marie-Ste-Anne, 28 de moins que le candidat palindromique Marxram Marxram, dont on sait peu de choses outre que son prénom et son nom peuvent se lire de droite à gauche comme de gauche à droite, ce qui fait regretter qu'il n'y ait pas de comté nommé La-

val. Soit dit en passant, si les palindromes vous amusent, lisez à l'envers «Élu par cette crapule». Ça marche aussi.

Rejoint hier, M. Marxram a déclaré: «Ça me fait chaud au cœur d'avoir réussi ce score. Mon budget électoral était de 30\$, c'est-à-dire 150 fois moins que Claude Leduc («Criss, c'est assez...»), qui

n'a même pas eu cinq fois plus de votes que moi (479).»

M. Marxram, qui se dit écrivain et dont le véritable nom est Martin Chartrand, a eu la gentillesse de résumer son programme pour les lecteurs de La Presse: «Je prône la démocratie virtuelle par boîte vocale interactive autoréglée par un système encore indé-

terminé.»

Le cas de ce candidat permet de passer à une autre incongruité du récent scrutin: ses 118 votes à lui sont au moins supérieurs aux 100 signatures nécessaires pour se présenter aux élections. Or, au Québec, pas moins de 44 candidats ont obtenu moins de 100 votes.

Le champion des perdants: 24 voix

Lors des dernières élections, pas moins de 682 candidats ont fait campagne. Comme tout ce beau monde se battait pour seulement 125 comtés, il y a eu 557 perdants. Voici celui d'entre eux tous qui s'est distingué en recevant le plus petit nombre de votes.

L'indépendant Michel Prairie a reçu un grand total de 24 voix au terme de sept semaines de campagne dans Westmount-St-Louis, soit

26 513 de moins que le gagnant, le libéral Jacques Chagnon. Mais, ce qui est plus important, il a devancé un autre indépendant dans le palmarès des candidats boudés par l'électorat, Nejib Zaghbani, à qui 25 électeurs de Marquette ont accordé leur confiance.

«Ça ne me déçoit pas du tout et je ne regrette absolument pas de m'être présenté», a déclaré M. Prairie, qui fait dans l'édition aux commandes de la revue *Nouvelle internationale*, un magazine communiste qui tire à 1000 exemplaires publié en quatre langues.

M. Prairie, 43 ans, affirme que le jeu en valait la chandelle: «Evidemment, on n'entretenait

aucune illusion sur nos chances et on ne faisait pas campagne pour gagner, dit-il. On faisait une campagne pour expliquer nos idées». M. Prairie brigait les suffrages comme indépendant, mais il fait partie de la Ligue communiste, qui regroupe une quarantaine de membres et qui a présenté trois candidats (indépendants, puisqu'il faut présenter un minimum de 10 candidats pour être reconnu officiellement comme parti).

M. Prairie n'a même pas pu faire le plein du vote communiste de Westmount, divisé par la candidature du marxiste-léniniste Arnold August, qui a récolté les 61 autres votes de la gauche.

LANCÔME, PARIS

Lancôme voit au mieux-être de votre épiderme!

La prime d'automne de Lancôme

À l'achat de 20 \$ ou plus de produits Lancôme, vous recevrez, sans frais, la prime BEAUTÉ D'AUTOMNE :

- Bienfait Total, FPS 15, 15 ml
- Démaquillant non gras Clarifiance, 60 ml
- Rouge à lèvres Rouge Absolu, teinte rose nu
- Rouge à lèvres Rouge Superbe, teinte rouge cuivré
- Lotion parfumée Trésor, 30 ml
- Trousse de beauté

En vigueur jusqu'au 25 septembre 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

Le Studio de beauté Lancôme, à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest!

Choyez-vous... Offrez-vous une consultation beauté personnalisée! Notre esthéticienne Lancôme vous fera un traitement facial, approprié à votre type de peau, ainsi que l'application d'un maquillage automnal. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui en téléphonant au 281-4422, poste 2549.

(Les frais de 25 \$ sont remboursables avec tout achat de produits Lancôme effectué le jour de votre rendez-vous.)



Le fluide de jour Bienfait Total, FPS 15

Lancôme innove et vous aide à optimiser l'hydratation et la fraîcheur de votre peau grâce à **Physio-Conversion!** Ce mélange actif de vitamine C, de provitamine B5 et d'un dérivé d'acide alpha-hydroxy donne à votre épiderme une apparence radieuse, un air sain, tout au long du jour. Avec écran solaire FPS 15 et vitamine E. 50 ml. 36 \$



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

JOLIMENT AVANTAGEUX!